

Aujourd'hui

L'avortement redevient un crime

Les Communes adoptent le projet de loi C-43 par un vote serré de 140 à 131



GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Adopte hier par un vote serré de 140 contre 131 à la Chambre des communes, le controversé projet de loi C-43 sur l'avortement sera présenté aujourd'hui au Sénat, où les idées à son sujet sont aussi opposées. Tous les ministres du cabinet

Mulroney ont obéi à la consigne et voté en faveur du projet de loi, ce qui a permis de faire pencher la balance en faveur de l'intention gouvernementale de recriminaliser l'avortement. Ce vote vient ainsi clore un nouveau chapitre du débat lancé il y a plus de deux ans par la décision de la Cour suprême d'invalider les dispositions du Code criminel sur l'avortement.

Les simples députés pouvaient en principe voter selon leur conscience, mais seulement une douzaine de conservateurs se sont opposés à la pièce législative, se joignant aux membres des deux partis d'opposition qui ont également fait bloc.

Le premier ministre Brian Mulroney était absent de la Chambre, retenu par la visite du président soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Le chef libéral John Turner a effectué une de ses rares apparitions aux Communes et s'est prononcé en faveur de C-43, tout comme les ex-conservateurs Lucien Bouchard et François Gérin. Gilbert Chartrand, qui a démissionné du parti au pouvoir pour les mêmes raisons que ces deux derniers, a voté contre le gouvernement.

Le vote a été interrompu à trois

reprises par des chahuteurs favorables à la liberté de choix. Certains manifestants ont été brutalement expulsés du Parlement par les forces de sécurité. Plusieurs gardes du corps accompagnaient le ministre de la Justice, Kim Campbell, responsable du projet de loi, alors qu'elle répondait aux questions de la presse

VOIR CRIME EN A 2

B1 CAISSE DE DÉPÔT

Québec adjointra aussi un nouveau vice-président (Guy Savard) au nouveau président de la Caisse de dépôt, Jean-Claude Delorme (photo).

C1 ALIMENTATION

Des citoyens cultivent les fines herbes et vous invitent à faire de même pour découvrir les vertus d'une verdure fraîche et nutritive.

D1 HOTELLERIE

Le taux d'occupation des hôtels du Grand Montréal est en chute libre, et le peu de réservations pour juillet fait craindre d'énormes pertes.

Sommaire

Annonces classées

- immobilier..... E1 à E9
- marchandises..... E9, E10
- emplois..... E10 à E14
- automobiles..... E14
- propositions d'affaires..... D3
- Alim./ Consom..... C1 à C4
- Arts et spectacles..... C5 à C8
- horaires..... C6, C7
- Bandes dessinées..... E4
- Bridge..... E14
- Carrières et prof..... D8 à D10
- Décès..... F4
- Economie..... D1 à D7
- Etes-vous observateur? ... E1
- Feuilleton..... E3
- Horoscope..... E2
- Le monde..... B6 à B8
- Mots croisés..... F1
- «Mot mystère»..... E14
- Television..... C5, C6
- Tribune libre..... B2, B3

TABLOÏD SPORTS

- Buck Rodgers..... 2
- Yves Letourneau..... 5
- Mots croisés..... 14

Gorbatchev demande au Canada de l'aider à bâtir une nouvelle Europe

La Presse, PC, AFP et Reuter
OTTAWA

Lancant dès son arrivée, hier midi à Ottawa, un appel «au dialogue et à la confiance dans cette période de changements spectaculaires», le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev a demandé au Canada et aux pays occidentaux de l'aider à bâtir une nouvelle Europe.

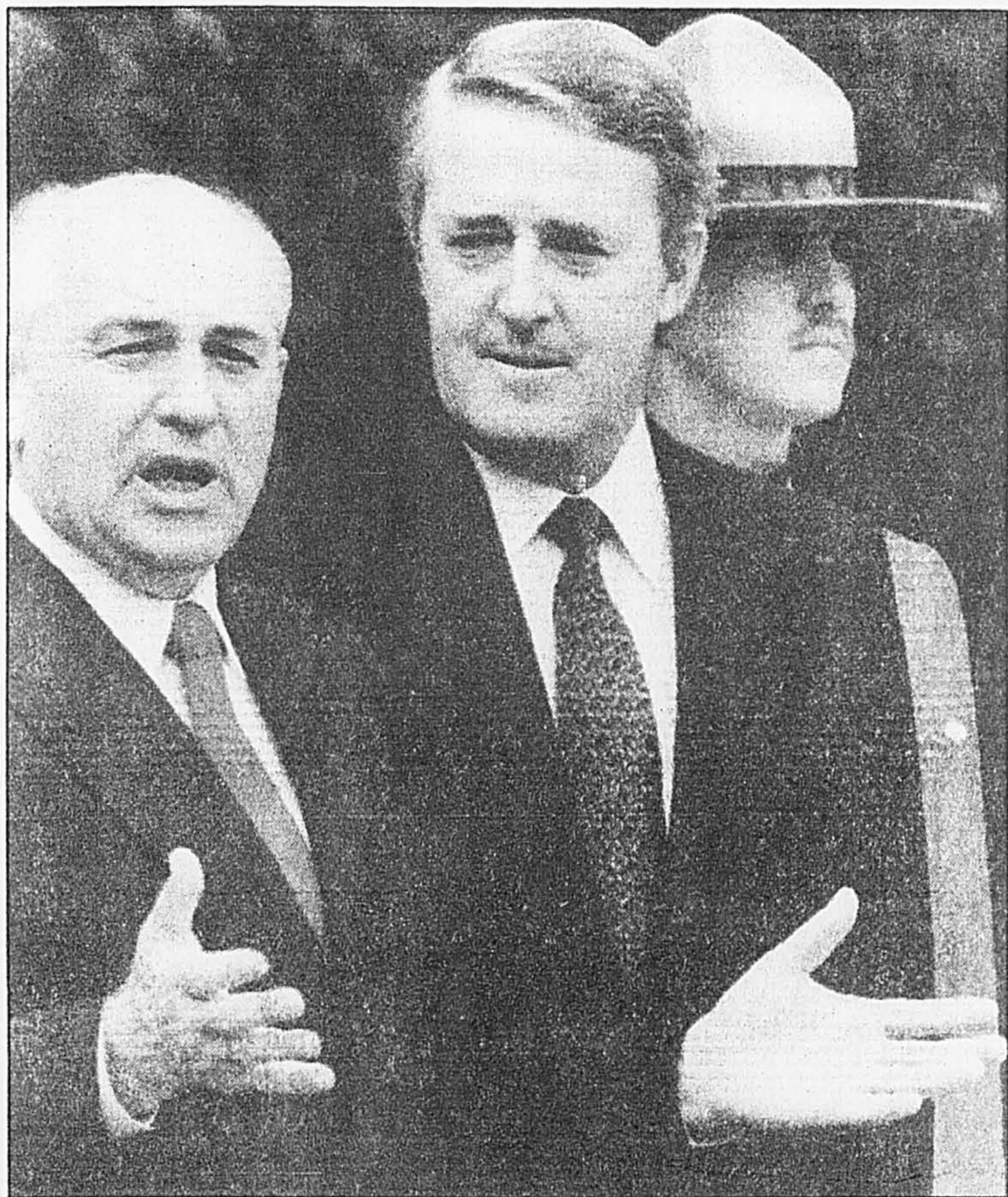
M. Gorbatchev, qui est confronté à de nombreuses difficultés internes dans son pays, a paru oublier ses soucis en prenant, pendant plus d'une heure, un bain de foule chaleureux en fin de journée sur le mail de la rue Sparks. Serrant les mains des centaines de spectateurs qui se pressaient autour de lui, il s'est même porté à la rencontre de manifestants qui brandissaient des drapeaux de la Lituanie.

Boris Eltsine

Le numéro un soviétique avait pourtant appris avec quelque «préoccupation», en matinée, que le bouillant réformateur Boris Eltsine avait été élu président de la Fédération de Russie, la plus importante des 15 républiques soviétiques. (Voir autres informations en page B 7.)

M. Gorbatchev a fait remarquer que son principal rival politique avait du modérer certaines de ses positions pour être élu, en particulier en promettant de coopérer avec lui. Il a dit espérer que cela n'est pas un «jeu politique», sinon le pays connaîtra «des temps très difficiles».

Dans son premier discours en sol canadien, à l'aéroport militaire d'Uplands, le président soviétique a surtout mis l'accent sur la nécessité de la coopération internationale en Europe. «Nous voulons devenir les partenaires du Canada et d'autres nations occidentales dans la construction d'une nouvelle maison commune européenne», a-t-il déclaré.



M. Gorbatchev effectue une visite de 29 heures à Ottawa avant de se rendre aujourd'hui à Washington. Ce matin, il aura un entretien de deux heures avec M. Mulroney.

Vingt et un coups de canon ont été tirés puis M. Gorbatchev a passé en revue la garde d'honneur canadienne toute de rouge vêtue. MM. Gorbatchev et Mulroney, accompagnés de leurs épouses, Raïssa et Mila, ont ensuite quitté l'aéroport pour se rendre à la résidence officielle du 24, Sussex Drive pour un déjeuner privé.

Le leader soviétique effectuera une brève visite de 29 heures à Ottawa avant de se rendre aujourd'hui à Washington où il doit poursuivre le dialogue avec son homologue George Bush. Son escale ici permettra au

premier ministre Brian Mulroney de s'entretenir avec lui pendant deux heures ce matin pour faire le point sur la situation en Europe, le désarmement et les relations canado-soviétiques. Les ministres des Affaires extérieures Joe Clark et Edouard Chevaradnadze en ont fait autant hier lors d'entretiens parallèles.

La rencontre Mulroney-Gorbatchev donne une idée des positions que ce dernier adoptera lors de ses conversations avec son homologue américain, ont indiqué hier des fonctionnaires des Affaires extérieures. Ceux-

ci s'attendent à ce que M. Mulroney communique avec M. Bush pour lui faire part des propos de ses visiteurs.

M. Gorbatchev a déclaré que sa venue était «un nouveau pas» dans le dialogue entre le Canada et l'URSS. Le gouverneur général Ray Hnatyshyn, qui a accueilli officiellement M. Gorbatchev et son épouse Raïssa, a reconnu qu'il était important d'intensifier la portée des contacts entre les deux pays.

«Les nations du monde sont interdépendantes, elles parta-

VOIR EUROPE EN A 2

Wells veut amender la clause de société distincte

d'après CP et PC
ST. JOHN'S, Terre-Neuve

Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, estime avoir en main «une formule de société distincte pour le Québec» qui répondrait aux préoccupations de sa province.

À l'issue d'une rencontre de près de quatre heures avec le sénateur Lowell Murray, l'envoyé spécial du premier ministre Brian Mulroney qui s'est déplacé hier à St. John's, M. Wells a déclaré que des progrès avaient été faits concernant l'article de l'entente de 1987 sur le caractère distinct du Québec et que cela serait acceptable à sa province.

Le tête-à-tête, selon M. Wells, a permis de mettre sur papier une nouvelle clause qui représente un ajout à l'accord du lac Meech concernant le caractère distinct du Québec. Si cette nouvelle formule était acceptable aux autres premiers ministres, il ne resterait à dénouer que la seule impasse sur la réforme du Sénat afin que l'entente du lac Meech puisse être ratifiée pour le 25 juin.

«Je peux vous dire que nous avons étudié les formulations de certains ajouts qui pourraient répondre aux inquiétudes de Terre-Neuve», a affirmé M. Wells d'un ton enthousiaste. «Si cela est acceptable aux autres premiers ministres provinciaux et au premier ministre du Canada, cela pourrait marcher».

M. Wells a dit qu'il s'entreferait à ce sujet avec le premier ministre Bourassa dans les prochaines heures. Mais s'il devait y avoir entente, a-t-il ajouté, il lui faudrait obtenir l'approbation des Terre-Neuviens «soit par un référendum, soit par de nouvelles élections».

Tout en se montrant plus prudent, le sénateur Murray a déclaré de son côté que le désaccord entre les premiers ministres s'était amoindri et qu'il avait eu des progrès concernant la société distincte. «Il y a, a-t-il dit, entre les partenaires une meilleure compréhension et je dirais une volonté d'accepter la façon dont la so-

VOIR WELLS EN A 2

● B 1: Québec fléchit

Maxime Gariépy a des regrets: «J'ai gâché ma vie»

SUZANNE COLPRON



Non, Maxime Gariépy n'est pas un monstre. Oui, il éprouve des regrets. «Pour ma mère, j'aime mieux ne pas y penser... je suis un peu perdu. Mais je regrette d'avoir gâché ma vie. Même cinq mois, c'est beaucoup, je ne le ferais pas, je regrette aussi tout le mal que j'ai fait à mon père et à mes grands-parents.»

Emprisonné depuis le 30 décembre, dans une institution à sécurité maximale de Clearwater,

AUTOPSIE D'UN MATRICIDE

en Floride, Maxime regarde les jours passer avec désolation. Père, avec angoisse.

Pour lui, le temps ne veut plus rien dire. À peine quelques chiffres noirs sur une page de calendrier. Tous les matins et toutes les nuits se ressemblent dans sa cage verte grande comme un ascenseur. Maxime refuse d'en sortir de peur de se chamailler avec ses compagnons de détention. On comprend, dans ces conditions, la pauvreté de son anglais.

«Je suis protective custody», explique-t-il nerveusement, le visage couvert de boutons et déformé par les tics. «Mais je me fais respecter. Je ne suis pas le genre de gars à me laisser marcher sur les pieds.»

A sa demande, Maxime passe 23 heures et 20 minutes par jour entre les quatre murs de sa cellule. Il en sort 20 minutes le matin et 20 minutes le soir pour faire sa toilette et donner des coups de téléphone à son père et à ses amis. Le soleil de la Floride, c'est tout juste s'il le voit une heure et demie par semaine. Il passe 45 minutes tous les trois ou quatre jours dans une salle de récréation entourée de hauts murs de béton et de fils électriques. Un gardien armé d'une carabine surveille ses faits et gestes.

«C'est comme dans les films, dit-il. Très éprouant.»

Question de santé, Maxime accepte de sortir dehors mais refuse

de jouer au basketball avec les autres détenus de la prison, pour la plupart des adultes aux épaules carrées et à la peau noire. Quatre détenus sur cinq du Pinellas County Jail sont des Noirs.

«Je ne suis pas de leur calibre», précise-t-il, avec son air d'adolescent complexe mais néanmoins attachant. «Je préfère lire tranquille dans mon coin. Ici, je n'ai pas d'amis. Et je n'en veux pas. Les prisonniers américains, j'ai appris à les connaître avec le temps. Ils sont capables de tuer quelqu'un pour se procurer une Bible...»

Le détenu qui occupe la cellule

VOIR REGRETS EN A 2

● A 3: Quel sera le sort de Maxime?



Maxime Gariépy

PARIS 349 **LONDRES 349** **NICE 549** **ACHAT-RACHAT À PARTIR DE**

RENAULT CITROËN 23 JOURS

288-4800
800 EST, DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI)



Pro-vie ou Pro-choix, l'adoption de la loi C-43 n'aura fait que des mécontents

LILIANNE LACROIX

Comme prévu, l'adoption en troisième lecture du projet de loi C-43 sur l'avortement n'aura fait que des mécontents, tant dans le camp des Pro-vie que des Pro-choix.

«Pour nous, cette loi représente en définitive la possibilité de se faire avorter sur demande», déclare M. Gilles Grondin, président de Campagne Québec-vie. On vous dit même dans quelles circonstances vous pouvez commettre le crime en toute impunité.

Du côté Pro-choix, on est tout aussi déçu: «Voici une loi inutile qui représente une insulte à chaque femme en lui enlevant le droit à une décision aussi fondamentale et en la remettant entre les mains d'un tiers, le médecin, déclare le docteur Henry Morgentaler. Cela porte atteinte à la dignité des femmes et à leur sens de l'autonomie. Dans certaines provinces, l'accès à l'avortement sera même réduit.»

Selon lui, le Québec, sûrement la province la mieux équipée en termes de services à la femme qui désire un avortement, devrait être peu touchée, mais la nouvelle loi forcera femmes et médecins à avoir recours à l'hypocrisie et même au mensonge.

Selon le texte de loi, est coupable

d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de deux ans quiconque provoque un avortement, sauf quand il est effectué par un médecin qui en est arrivé à la conclusion que la santé ou la vie de la personne serait vraisemblablement menacée sans cet avortement. Le texte précise toutefois que le mot santé s'entend sur le plan psychologique et mental aussi bien que physique.

Des deux côtés de la clôture, on considère que les consultations effectuées n'étaient que de la frime et que la décision des dirigeants gouvernementaux était déjà arrêtée au moment où ils ont été invités à faire valoir leurs arguments respectifs:

«On est très déçus de ne pas avoir été écoutés par les autorités gouvernementales, déclare Mme Monique Audet, porte-parole de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit. La loi est carrément incompatible avec la pratique actuelle en vigueur au Québec, où la femme qui désire un avortement est entourée d'une équipe multidisciplinaire pour la supporter. Ce projet risque de causer des délais et de faire peur à nombre de médecins. Certains nous ont déjà fait savoir qu'ils laisseront maintenant tomber par crainte de poursuites.»

Présidente-fondatrice de la Coalition pour le droit à la vie, Mme Lucille Gordon semble toutefois croire que la loi la laisse sans recours: «Cette loi, qui ne prévoit aucun contrôle, n'a pas de dents. Pensez-vous que je recommencerais les actions contre les docteurs Maccabée et cie? Sûrement pas avec la loi actuelle. Mais une chose est certaine, on va continuer notre travail d'éducation et de sensibilisation.»

M. Gilles Grondin voit au contraire dans la loi une porte ouverte à la possibilité de poursuites: «Il y a tout de même un avantage à cette loi. L'enfant à naître est maintenant reconnu comme sujet de droit. Avant, il était moins que rien. Si les circonstances se présentent, il n'est pas exclus que nous appuyions des actions en justice (par exemple, d'une femme qui regrette son geste et qui désire poursuivre le médecin qui l'a avortée). Si j'étais médecin, je serais inquiet... Nous ne voulons pas faire des médecins des têtes de Turcs, mais nous voulons protéger la vie. Et les avortements connus seront sous observation très étroite.»

Selon le docteur Morgentaler, seuls des médecins qui n'ont pas son expérience et ses convictions seront impressionnés par ces menaces: «Dans toutes mes clini-

ques, dit-il, nous demanderons aux femmes de signer un formulaire où elles déclarent que leur santé psychologique et mentale serait en danger si elles devaient poursuivre cette grossesse non désirée. Mais outre cela, tout se déroulera comme par le passé.»

Même son de cloche de la part de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement: «Nous ne changerons rien à nos pratiques actuelles», assure Mme Audet.

Selon Kristen Douglas, de l'Association nationale de la femme et du droit, cette loi, dès qu'elle sera testée, risque toutefois de connaître le même sort que la précédente et d'être carrément invalidée par la Cour suprême: «Les groupes de femmes pourraient l'attaquer sur deux bases très solides, dit-elle. De la même façon que l'ancienne loi, celle-ci nie le droit à sa liberté et à sa sécurité la femme enceinte et désireuse d'avoir un avortement. D'autre part, un nouvel argument s'ajoute: le fait que la loi nie le droit des femmes à l'égalité assurée par la section 15 de la Charte des droits et libertés. Cette loi risque vraiment de faire long feu, mais en attendant, elle aura brimé des femmes, surtout au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, où l'accès à l'avortement est difficile, voire impossible.»



L'adoption de la loi C-43 sur l'avortement a donné lieu hier à des échauffourées entre les agents de sécurité de la Chambre des Communes et quelques manifestants Pro-choix.

SUITE DE LA UNE

CRIME

L'avortement redevient un crime

dans le lobby de la Chambre après le vote.

Elle a alors soutenu que le vote majoritaire indiquait que le projet de loi correspondait aux vues de la majorité de la population. Selon elle, ceux qui ont voté contre représentaient des tendances divergentes («pro-vie» et «pro-choix»), ce qui indique à ses yeux que C-43 est le fruit d'un consensus.

Des ministres opposés à l'avortement tels Benoit Bouchard et Jake Epp se sont pliés aux ordres qu'avaient reçus les membres du cabinet de se prononcer en faveur de C-43.

Les députés conservateurs qui ont voté contre la mesure représentaient le mouvement «pro-vie». Les néo-démocrates devaient obéir aux diktats du parti, qui préconise la liberté de choix, alors que les libéraux étaient divisés. L'opposition au projet de loi provenait donc tant de partisans «pro-choix» que «pro-vie».

Les principaux porte-parole de ces deux mouvements ne cachaient pas leur déception à l'issue du vote. «L'enfant qui n'est pas né est le perdant», déclarait le libéral Don Boudria. «Ce projet de loi dit qu'on ne peut faire confiance aux femmes», affirmait pour sa part la néo-démocrate Dawn Black. Tous deux juraient que la bataille n'était pas terminée.

Elle se poursuit maintenant au Sénat. Tous deux membres de la majorité libérale à la Chambre haute, les sénateurs Lorna Marsden et Stanley Haidasz, s'opposent au projet de loi, la première parce qu'elle est en faveur du libre choix et le second parce qu'il est farouchement contre tout avortement.

Les stratèges libéraux au Sénat déclaraient hier que les membres de cette formation pourraient se prononcer selon leur conscience. Chez les conservateurs, la stratégie n'était pas encore établie mais on tentera évidemment de rallier le plus grand nombre possible de

senateurs «bleus» en faveur du projet de loi en espérant que la division au sein de la majorité libérale permettra de la faire adopter.

Le Sénat soumettra la pièce législative à un de ses comités, probablement celui qui s'occupe des affaires légales et constitutionnelles, et on peut prévoir qu'il tiendra des audiences publiques.

Le sénateur Marsden se dit incapable de prédire de quel côté pencheront les sénateurs. «Je n'en ai aucune idée», répond-elle, tout en prévoyant que des propositions d'amendements au projet de loi seront présentées. Une même version d'un projet doit être adoptée par les deux chambres pour qu'il devienne loi.

Un crime

Le texte adopté hier par les Communes dit qu'est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de deux ans quiconque provoque un avortement, sauf quand il est pratiqué par un médecin qui en est arrivé à la conclusion que sans l'avortement, la santé ou la vie de la personne serait vraisemblablement menacée.

Il précise que l'avortement peut être pratiqué sur les instructions d'un médecin par quelqu'un d'autre et que la définition du mot «santé» comprend «notamment» des facteurs d'ordre physique, mental et psychologique.

On prévoit par ailleurs que la loi sera immédiatement contestée devant les tribunaux après son adoption.

C'est la deuxième fois en quelques semaines qu'un vote sur un sujet crucial a lieu aux Communes pendant que M. Mulroney reçoit le chef d'un gouvernement étranger. Il était également absent lors du vote final sur la TPS, retenu par une visite à Toronto du président américain George Bush.

EUROPE

Gorbatchev demande au Canada de l'aider à bâtir une nouvelle Europe

gent les mêmes problèmes et elles doivent chercher des solutions



Le président Gorbatchev saluait du poing hier, en fin de journée, lors d'un bain de foule en compagnie de son épouse sur le mail de la rue Sparks, près de la Colline parlementaire.

communes», a-t-il déclaré. Il a fait remarquer que depuis la dernière visite de M. Gorbatchev au Canada, en 1983, en tant que ministre de l'Agriculture, la coopération s'était accrue entre les deux pays en divers domaines.

D'ailleurs, le gouvernement fédéral a accordé hier à l'URSS une ligne de crédit pour acheter des produits canadiens. Le président Gorbatchev, qui cherche à introduire l'économie de marché en Union soviétique, manque cruellement de devises et pourrait utiliser ces 500 millions \$ pour acheter du blé canadien. Mais il n'y a eu aucune annonce officielle sur la conclusion d'un nouveau traité d'exportation de céréales.

Cette ligne de crédit sur deux ans est la première de ce type accordée à l'URSS, a déclaré le ministre du Commerce John Crosbie. «C'est un élément important dans le développement du commerce avec l'URSS», a-t-il dit.

Pendant ce temps, MM. Clark et Chevardnadze s'entretenaient des changements en URSS et en Europe de l'Est, ainsi que de la réunification allemande. A l'issue de cette rencontre, ils ont reconnu avoir des différences d'opinion au sujet de l'Allemagne réunifiée et de sa place dans l'OTAN.

Il a également été question de la Lituanie. M. Clark a notamment réitéré que le Canada favorisait une solution négociée du problème.

S'il a été question de politique interne soviétique, comme le problème balte, les deux hommes n'ont pas discuté de politique interne canadienne, et notamment, de ses difficultés constitutionnelles, a indiqué M. Chevardnadze, interrogé à ce sujet par un journaliste.

«La plupart du temps de notre discussion a été accaparé par l'in-

formation que j'ai donnée au ministre sur la situation intérieure de mon pays, l'espère qu'il en fera autant sur la situation intérieure du Canada lorsque nous poursuivrons nos échanges», a dit M. Chevardnadze avec un sourire diplomatique.

Selon le ministre soviétique, la position de M. Gorbatchev ne semble pas affaiblie par les tensions qui se manifestent actuellement en URSS. «Je ne sens pas d'affaiblissement de son leadership», a lancé M. Chevardnadze lors d'une conférence de presse en compagnie de M. Clark en fin d'après-midi.

WELLS

Wells veut amender la clause de société distincte

ciété distincte fonctionnerait dans la Constitution».

L'émissaire de Brian Mulroney a souligné par contre qu'il restait encore des divergences profondes, portant surtout sur le dossier de la réforme du Sénat. «Mon évaluation est qu'une rencontre des premiers ministres qui aurait lieu aujourd'hui aboutirait à un échec», a-t-il dit.

Terre-Neuve s'objecte aussi à un article de l'accord du lac Meech qui donne un droit veto au Québec concernant la réforme du Sénat, un droit que Robert Bourassa ne veut pas abandonner. Le sénateur Murray, qui est rentré à Ottawa hier soir, a dit: «Je pense qu'il s'agit de la question la plus controversée».

Entre-temps, les rumeurs vont bon train dans la capitale fédérale sur la date d'une éventuelle réunion des premiers ministres. Certains avancent que Brian Mulroney convoquera ses homologues des dimanche soir pour un

diner au 24, Sussex Drive et que le lendemain, les premiers ministres se réuniront au Centre des conférences, à Ottawa. D'autres affirment que la rencontre des premiers ministres aura lieu au Musée des civilisations, à Hull.

La pression commence à monter dans les trois provinces qui n'ont pas ratifié l'entente de 1987, soit Terre-Neuve, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

Dans un discours télévisé, lundi soir, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm, a demandé à ses concitoyens d'appuyer les efforts de son gouvernement pour faire adopter l'accord du lac Meech.

De son côté, le premier ministre de la Saskatchewan, Grant Devine, a tenté hier de provoquer un débat d'urgence sur la crise nationale à son Assemblée législative, requête que l'opposition néo-démocrate a refusée.

REGRETS

Maxime Gariépy a des regrets: «J'ai gâché ma vie»

voisine de la sienne, dans l'aile D, attend de subir son procès pour le viol d'une petite fille de cinq ans et deux autres fillettes de neuf ans. Tout comme les autres prisonniers, il connaît l'histoire de Maxime. Et trouve tout à fait repugnant qu'il ait pu tuer sa mère. «Le soir, il prie dans sa cellule pour nous deux», lance-t-il, la grimace aux lèvres.

«Je ne suis pas moralement mauvais»

Depuis son incarcération, l'adolescent a perdu beaucoup de poids. Une dizaine de livres à tout le moins. Lui qui n'était pas gros d'avance se perd dans ses vêtements de prisonnier. On lui fournit une chemise et un pantalon de coton bleu foncé. Pour le reste, il doit payer de sa poche. Sous-vêtements, t-shirts, bas et souliers...

«Sans argent, tu marches avec des sandales de bain et tu te laves avec un vieux savon», raconte-t-il. «Pas de shampoing ni de désodorisant pour les détenus. Et l'hygiène, c'est pas fort. Les gardiens n'hésitent pas à vider leurs pots de yogourt dans les douches sous prétexte que l'eau va tout nettoyer. Il y a plein de mouches là-dedans...»

Quant à la nourriture, les trois repas quotidiens ne suffisent pas à contenter son estomac. Maxime achète des tablettes de chocolat aussi souvent que possible pour satisfaire son appétit d'adolescent.

«J'ai tendance à vouloir survivre, dit-il. Je mange et je bois tout ce que je peux.»

En prison, les règles sont strictes et les activités inexistantes. Le premier repas est servi à 4 h 30 du matin. Les détenus se rendorment jusqu'à ce que le son de la télévision les tire de leur sommeil, vers 8 h. Suivent les programmes de lutte et les films de guerre. Pour s'isoler davantage, Maxime écoute de la musique classique, les écouteurs sur les oreilles.

«Je ne me sens pas traité comme un humain, affirme-t-il. Ici, c'est rien d'autre qu'un criminel. Je suis d'accord, j'ai commis un crime. Mais je ne me considère pas comme une personne moralement mauvaise.»

Pour se raccrocher à la vie et chasser ses idées suicidaires, Maxime dessine et lit les livres of-

ferts par Me Gilles Hebert, un avocat de Valleyfield mandaté par son père pour faire avancer son dossier en Floride.

«J'ai lu la Bible. C'est un bon exemple de morale, souligne-t-il avec sérieux. Mais je vais être franc, j'aime mieux Saint-Exupéry!» L'adolescent tente aussi d'améliorer son anglais en lisant des revues américaines.

Mais sa plus grande préoccupation est l'inactivité. Maxime redoute avec effroi le jour où il sortira de prison. Curieux? Oui et non. La crainte de devoir rattrapper les années perdues lui donne des idées noires. Premier de classe, il a une grande soif de connaissances et ne peut supporter l'idée de ne rien apprendre.

«Six ans, c'est beaucoup. Je ne pourrai pas l'accepter. Qui a le goût de retourner aux études à 27 ans? demande-t-il, visiblement désespéré. Mes chums vont avoir des autos, des emplois et des enfants. Non, ça n'a pas d'allure. Je trouve ça trop humiliant.»

En fait, tout ce qu'il souhaite, c'est rentrer au Québec au plus tôt. Quitter cette Floride, son soleil et ses plages qui lui rappellent de trop mauvais souvenirs. Et, si possible, étudier par correspondance tout en purgeant sa peine dans une centre pour délinquants juvéniles ou une prison provinciale.

«Mais je conserve mes buts. Je rêve toujours de devenir architecte», dit-il en retrouvant son sourire. «Je sais que ça peut avoir l'air drôle, mais j'essaie de garder les deux pieds sur terre. Je ne me fais pas d'illusions. C'est comme avec ma blonde. Elle m'assure au téléphone qu'elle va m'attendre. Mais je ne suis pas le style de gars à lui demander de patienter dix ans...»

Pour couvrir les frais d'appel, Maxime lui a fait parvenir 500\$. «C'est une piastre la minute», précise-t-il avec un souci d'économie.

En attendant, il se demande ce qu'il a bien pu faire aux Américains pour qu'ils s'acharnent ainsi sur sa personne. «C'est vrai que j'ai fait quelque chose de répréhensible chez eux. Mais ils n'ont rien à voir là-dedans. Pourquoi m'écoeurer avec leur chaise électrique?...»

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3151 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;

● à Saint-Hyacinthe: paraincité par le Club Optimiste, Manège militaire, 2155, rue Laframboise, de 14 h 30 à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30;

● à Saint-Constant: organisée par le Club Optimiste, hôtel de ville (casernes des pompiers), 147, rue Saint-Pierre, de 15 h à 20 h 30;

● à Tracy: Collecte des maires de Tracy et Saint-Joseph, avec la collaboration des Filles d'Isabelle et Sorrel-O-Vision, Curling Aurèle-Racine, chemin du Centre civique, de 14 h 30 à 20 h 30.

La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres

793

a quatre chiffres

5919

ABONNEMENTS 285-6911

Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.

REDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPACTIBILITÉ 285-6892

Grandes annonces 285-6900

ANNONCES CLASSEES

Commandes ou corrections

lundi au vendredi de 8h à 17h. 285-7111

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202

National, Tele-Press 285-7306

Vacances, Voyages 285-7265

Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. — Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USPS03692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



22-3-01

MERCREDI 30 MAI 1990

Cahier SPECIAL

SAMEDI DANS

La Presse

LAVALL
CENTRE DES AFFAIRES

La décentralisation des affaires favorise Laval, qui s'impose de plus en plus comme pôle d'attraction de la région métropolitaine. Le cahier trace un portrait économique de Laval, metant en relief le boom de la construction d'immeubles à bureaux qui sont en train de changer la physionomie de la ville.

Maxime Gariépy pourrait revenir au Québec purger sa peine

SUZANNE COLPRON

Le 4 juin 1990. Cette date, Maxime Gariépy s'y accroche avec désespoir comme un naufragé à son bout de bois.

Son sort en dépend.

Les procureurs américains doivent, en effet, se rencontrer dans quelques jours pour régler son dossier. Autrement dit, conclure un deal... Et décider si oui ou non les circonstances atténuantes peuvent jouer en faveur d'une réduction de l'accusation qui pèse contre lui.

En ce moment, Maxime fait face à une inculpation de meurtre au premier degré. Ce crime peut mener à la chaise électrique en Floride. Quelque 300 détenus pourrissent actuellement dans les cellules en attendant leur mort par électrocution.

Mais si les procureurs s'entendent pour réduire l'accusation de meurtre prémédité (premier degré) à non prémédité (deuxième degré), Maxime aura la vie sauve. Il pourrait alors plaider coupable et écoper d'une peine d'emprisonnement de 15 à 25 ans. Ce faisant, il éviterait les délais occasionnés par la tenue d'un procès.

Son avocat américain, Me David Parry, attaché au bureau des Public Defenders de Clearwater, en Floride, espère obtenir une peine de 15 ans de réclusion. Mais sans l'aide de Me Gilles Hébert, un avocat de Valleyfield, il ne pourrait rien espérer du tout pour son client francophone.

Mis au courant de l'arrestation de Maxime dès les premiers jours, Me Hébert a multiplié les démarches en Floride pour aider l'adolescent. C'est lui qui a demandé la réduction de l'accusation et convenu avec Me Parry d'un plaidoyer de culpabilité. C'est lui aussi qui a fait parvenir en Floride une foule de documents à l'appui de sa demande.

Des exemples? Un rapport de 20 pages d'un psychiatre de Valleyfield qui a passé trois jours en Floride pour évaluer Maxime, trouve apte à subir son procès. Des déclarations assermentées du père et des grands-parents selon lesquelles l'adolescent faisait l'objet de harcèlement de la part de sa mère. Quoi d'autre? Une copie du traité de transfert des détenus conclu entre les deux pays qui permet à un Canadien condamné pour un crime commis aux États-Unis de purger sa sentence dans son pays.

La date de la conférence entre les procureurs avait d'abord été fixée au 2 avril. Reportée une première fois au 14 mai, elle a ensuite été remise au 4 juin.

Peut-on s'attendre à de nouveaux délais?

Tout dépend du State Attorney, le procureur en chef de l'État. Lui seul peut décider du sort de Maxime et autoriser

«C'est un garçon intense, attachant et discret», dit son ancien professeur

SUZANNE COLPRON

Dans sa tête d'adolescent, Maxime ne voyait que deux possibilités. La première, s'enlever la vie. La deuxième, tuer sa mère.

«Le problème c'est qu'il refusait d'en voir d'autres.»

Professeur de morale à la polyvalente Baie Saint-François de Valleyfield, Maurice Leboeuf parle de son ancien étudiant avec nostalgie. «C'est un garçon attachant, intense et discret. Un des cinq meilleurs de ma classe.»

Depuis deux ans, lui et l'adolescent bavardaient souvent ensemble de choses et d'autres. Récemment, Maxime avait fait part à son professeur de ses problèmes avec sa mère. Il se croyait misogyne. Et pourtant, il adorait sa blonde.

«Maxime parlait de suicide, confia M. Leboeuf. Je lui avais suggéré de mettre par écrit les aspects positifs et négatifs de sa vie avant de passer à l'acte.» Deux semaines plus tard, l'adolescent le croisait dans le corridor de la polyvalente. «Maurice, je ne ferai pas le travail que tu m'as demandé. Ça ne sera pas nécessaire», lui avait-il dit.

«Avait-il chassé ses idées noires? «Je l'ignore. Je ne le lui ai pas demandé...»

Peu de temps après, Maxime

son transfert dans une prison du Québec. Dans la meilleure des hypothèses, Maxime pourrait rentrer au pays d'ici la fin de l'été.

Peu importe qu'il soit incarcéré dans un centre de détention pour jeunes ou dans une prison pour adultes, il sera admissible à une libération conditionnelle après le tiers de sa peine. La peine imposée aux États-Unis sera purgée au Québec.

En attendant, Maxime croupit dans une cellule spéciale de l'aile D du Pinellas County Jail, de Clearwater, avec sept autres détenus de moins de 18 ans. Le 17 janvier, plus de deux semaines après son arrestation, il a été accusé de meurtre au premier degré par les 24 membres d'un Grand Jury.

Cette accusation a été assortie d'un transfert dans une prison à sécurité maximale pour adultes. Jusque-là, Maxime était incarcéré dans un centre pour délinquants juvéniles de Clearwater. Mais il ne regrette en rien son transfert.

«Le centre de délinquants était très violent. Peu de temps après mon départ, une violente émeute a éclaté à l'intérieur des murs. J'ai vu les images à la télé. Il y avait du sang partout. Les détenus se sont revoltés à cause des mauvaises conditions de détention», raconte-t-il.

Dans sa cellule du Pinellas County Jail, Maxime a la paix. Il ne redoute plus les attaques des autres détenus. Et peut passer son temps à lire et à dessiner.

Mais les trois premiers jours, les 17, 18 et 19 janvier, ont été atroces. Ses tentatives suicidaires lui ont valu d'être enfermé dans une cellule de l'infirmerie, complètement nu pendant 24 heures.

«J'avais si froid que je me tenais dans la pointe des pieds et je faisais couler l'eau chaude pour me réchauffer les mains. Une feuille d'un rouleau de Scott Towell, c'est tout ce qu'on m'avait donné pour me cacher... Je n'ai pas été capable de fermer l'oeil de la nuit.»

Les deux jours suivants, on lui a fourni une couverture et des vêtements. Puis Maxime a été envoyé dans une cellule réservée aux mineurs. Il a choisi d'y rester de peur d'aggraver son cas en se querellant avec les autres détenus.

«Je ne suis pas le genre à me battre. Mais les gars me posaient tout le temps des questions. Ils voulaient savoir ce que j'avais fait, si je me battais, si je prenais de la drogue. L'un d'eux m'a même offert de travailler pour lui en sortant de prison. Il voulait que je vende de la drogue.»

Voilà pourquoi Maxime a préféré l'isolement de sa cellule à la proximité des autres prisonniers. Voilà pourquoi aussi il parle si peu anglais. «C'est dur, ajoute-t-il. Je ne sais pas à quoi m'attendre. Il n'y a encore rien de définitif.»

optait pour le sujet du suicide dans son cours de morale. «Je n'ai pas eu le temps de ramasser le travail au propre. Les événements se sont précipités. Mais il m'avait remis son brouillon avant de partir en vacances. Je lui ai donné 80 p. cent», raconte son professeur.

Bon élève, studieux et consciencieux, Maxime prenait son avenir au sérieux. «Il était très ambitieux et très perfectionniste», ajoute M. Leboeuf. En dehors du dessin, le jeune homme se passionnait pour les sciences. Il voulait devenir architecte depuis l'âge de sept ans.

Et travaillait durant l'année scolaire pour ramasser ses sous. Une fois par semaine, depuis neuf ans, il passait l'hebdomadaire local dans son quartier. Il avait aussi travaillé dans un McDonald pendant un an et comme sauveteur, l'été dernier, dans un terrain de camping de Côteau-du-Lac.

«Avait-il des problèmes avec ses compagnons de classe? «Non, Maxime s'entendait bien avec tout le monde, assure M. Leboeuf. Les étudiants ont appris la nouvelle de son arrestation en Floride avec beaucoup de tristesse et d'incompréhension. Ils se demandaient: pourquoi n'est-il pas parti de chez lui au lieu de faire ça?»

(FIN)

Mélissa a la vie sauve; ses parents vont poursuivre le propriétaire du camion fou

SUZANNE COLPRON

«Croyez-vous au destin?»

«Je ne sais pas... mais je crois aux miracles.»

Yves Côté, un plombier de 26 ans, a repris espoir hier. Après quatre jours d'incertitude, il croit que sa petite fille de quatre ans va s'en sortir.

Mélissa a été écrasée par un camion de 10 roues vendredi matin. Elle jouait paisiblement à l'arrière de sa maison, au 2532, rue Hogan, à Montréal, au moment où un poids lourd sans conducteur a dévalé une pente dans la rue.

L'enfant est restée coincée sous le véhicule pendant plus de 30 minutes. «Ma jambe, ma jambe», criait-elle pendant que les pompiers tentaient de la délivrer, sous les yeux de sa mère et de sa grand-mère.

«Mélissa est forte en tabarouette!, s'est exclamé M. Côté. C'est un miracle qu'elle ait survécu à ses blessures.»

Transportée à l'hôpital Mont-real Children, la fillette a subi deux opérations. Une première de sept heures vendredi. Et une deuxième de quatre heures et demie lundi. Pendant trois jours, les médecins ont craint de devoir lui amputer une jambe.

«Ils ne sont pas encore certains qu'elle va pouvoir marcher normalement. Mélissa est pas mal magannée, mais elle va s'en sortir», a ajouté le père de l'enfant.

Lui et sa compagne, Martine Sabourin, 23 ans, se trouvaient à l'hôpital lorsque leur petite fille a ouvert les yeux pour la première fois, samedi soir. «Elle ne pouvait pas parler beaucoup à cause de tous les tubes dans son nez et dans sa gorge, mais elle dit bonjour... Dimanche, elle allait déjà mieux.»

Une enquête policière a été instituée pour faire la lumière sur l'accident. Le propriétaire du camion qui a dévalé la pente affirme avoir appliqué le frein à main. Mais des expertises ont été effectuées sur le véhicule pour confirmer ou infirmer ses dires. Les enquêteurs attendent toujours les résultats.

«Des dossiers, on en a une centaine. On fonctionne par ordre de



Yves Côté et Martine Sabourin veulent tenter une poursuite en dommages et intérêts contre le propriétaire du camion fou, qui a roulé sur leur fillette de quatre ans, vendredi. Mélissa Sabourin (en mortaise) a deux frères, Jonathan, six ans, et Jimmy, deux ans.

PHOTO ROBERT NADON, La Presse

priorité. Les accidents comportant la mort passent en premier», a expliqué le sergent Donaghy, de la section enquêtes-accidents de la police de la CUM.

De leur côté, les parents de Mélissa n'ont pas perdu de temps. Hier, ils ont rencontré un avocat dans le but d'entamer une poursuite en dommages et intérêts contre le propriétaire du camion fou.

Selon la mère de la fillette, qui a deux autres enfants de deux ans et six ans, le propriétaire du véhicule et les ouvriers qui s'affairaient à réparer une toiture dans les environs, ont regardé la scène du haut de la rue Hogan, pres de la rue Sherbrooke.

«C'est épouvantable, a dit Mme Sabourin. Ils ne sont même pas venus voir ce qui se passait. C'est moi qui ai prévenu la police et demandé une ambulance.»



Des compagnies bloquent un règlement fédéral et continuent d'exporter des tonnes de BPC

ANDRÉ NOEL

Des compagnies qui exportent des BPC ont réussi à empêcher l'entrée en vigueur d'un règlement fédéral très sévère, qui bannissait cette pratique et prévoyait des peines de prison pour les exportateurs, a appris La Presse.

Une des compagnies, Provirotec Inc., a ainsi pu exporter, la semaine dernière, 18 tonnes de BPC provenant des écoles secondaires Rosemère et Chomedey, au nord de Montréal, a indiqué hier le président directeur de la compagnie, Michael Zidle.

Les 18 barils de BPC (biphényles polychlorés) et les cinq transformateurs récupérés dans les écoles ont été expédiés à la compagnie française Tredi, qui exploite un incinérateur à Saint-Vulbas, près de Lyon, a dit M. Zidle.

Cette exportation aurait été illégale en vertu du nouveau règlement fédéral sur l'exportation des déchets contenant des BPC, publié dans la Gazette du Canada, Partie I, le 24 février.

Mais Provirotec et d'autres compagnies, dont International Environmental Materials Corp. (IEM) et Decontamax International Inc., ont déposé un avis d'opposition vers le 20 avril. Le comité des utilisateurs de BPC, composé notamment par des cadres d'Hydro-Québec, s'est joint à la contestation, qui devait être dé-

posée dans les 60 jours suivant la publication du règlement.

«L'exportation est actuellement la seule façon de disposer des BPC, a dit M. Zidle. Cette solution ne doit pas être interdite tant que nous n'avons pas de centre de destruction ici même. Nous exportons dans des pays industrialisés, qui peuvent incinérer les BPC en toute sécurité.»

M. Zidle a dit qu'il croit que les exportateurs de BPC ont convaincu les fonctionnaires fédéraux de leur point de vue. Une rencontre a eu lieu dans les bureaux du ministère de l'Environnement à Hull il y a un mois, avec Antoine Dionne, John Mysliki et Steve Hart, de la division des déchets dangereux.

Le règlement fédéral prévoyait des peines sévères pour les compagnies qui allaient exporter des BPC, ou pour celles qui leur remettraient leur BPC. Toute personne reconnue coupable d'une infraction pouvait encourir une amende maximale d'un million de dollars et un emprisonnement maximal de trois ans.

Le gouvernement fédéral avait adopté ce règlement pour honorer les engagements qu'il a pris envers la communauté internationale en signant la Convention de Bâle sur l'exportation des déchets dangereux.

«Il est admis qu'en raison des distances à parcourir, toute exportation de BPC comporte des risques de déversements pouvant causer des dommages à l'environ-

nement, la vie humaine et la santé et ce, tant au Canada qu'à l'étranger», signalait l'introduction du règlement.

«De plus, le Canada est conscient que de par ses engagements en matière environnementale, il se doit d'adopter les mesures nécessaires afin de prendre en charge les BPC produits sur son territoire», ajoutaient les auteurs du règlement, signalant l'importance du «prestige et des relations internationales du gouvernement».

Le Québec a déjà exporté environ 2000 tonnes de BPC en Europe. Il reste encore à éliminer 5000 tonnes de liquides de BPC concentrés, 20 millions de litres contenant plus de 50 parties par million de BPC et 15 000 tonnes de résidus solides contaminés par les BPC concentrés.

Le comité des utilisateurs de BPC a d'ailleurs réclamé le maintien de l'exportation, hier, à la Commission d'enquête sur les déchets dangereux, qui siègeait à Québec. «En interdisant les exportations, on enlève aux utilisateurs de BPC le seul recours existant actuellement», a dit le président du groupe, André Duchesne au président de la Commission, Yvon Charbonneau.

Le comité a publié les résultats d'un sondage réalisé en collaboration avec Environnement-Canada, et selon lesquels les BPC constituent le premier souci environnemental des Québécois. Selon ce sondage, effectuée par la firme CROP, les Québécois favori-

sent l'entreposage temporaire comme première solution.

La majorité (57 p. cent) préféreraient accueillir dans leur ville une usine de destruction mobile plutôt que fixe. De 60 à 75 p. cent s'opposent à ce que le gouvernement impose une usine à une ville. Actuellement, le seul incinérateur canadien pouvant détruire des BPC est situé à Swan Hills, en Alberta, mais il n'accepte pas des BPC provenant d'autres provinces.

Inauguration de la Place d'interprétation du domaine du Fort de la Montagne

La ministre des Affaires culturelles du Québec, Madame Lucienne Robillard, inaugura, hier, la Place d'interprétation du domaine du Fort de la Montagne (Grand séminaire de Montréal), en présence d'une soixantaine d'invités et de solpiciens, dont le supérieur provincial des prêtres de Saint-Sulpice, M. Emilius Goulet, l'économiste du Grand séminaire de Montréal, M. Guy Charland, le curé de la paroisse Notre-Dame de Montréal, Mgr Fernand Lecavalier.

L'aménagement de la Place d'interprétation a été réalisé dans le cadre de la troisième série d'ententes entre les prêtres de Saint-Sulpice et le ministère des Affaires culturelles pour la restauration et la mise en valeur du Vieux séminaire de la rue Notre-Dame et du Domaine des Solpiciens, de la rue Sherbrooke.

Six panneaux illustrent les transformations des lieux à travers le temps et mettent en valeur les vestiges du passé. Ils relatent l'histoire de cet emplacement depuis la construction du Fort de Belmont en 1685 jusqu'à la construction du Grand séminaire en 1854.

Poursuites criminelles contre Mark Levy: décision aujourd'hui

Le ministre de la Justice du Québec, M. Gil Remillard, annoncera aujourd'hui s'il entend déposer des poursuites criminelles contre Mark Levy, le propriétaire de l'entrepôt de BPC qui a pris feu le 23 août 1988, à Saint-Basile-le-Grand.

L'avocat de la Couronne de Montréal chargé d'étudier le dossier, Me Yves Berthiaume, a transmis son rapport à ses supérieurs lundi, et le ministre devait rencontrer son sous-ministre hier afin d'en discuter, a déclaré hier Mme Anne Lebel, porte-parole de M. Remillard.

Me Berthiaume, qui étudie le

dossier depuis plusieurs mois, a refusé hier de dévoiler le teneur de son rapport et ses conclusions quant à l'opportunité de déposer ou non des poursuites qui permettraient d'entreprendre des procédures d'extradition contre Levy. On sait que Levy a pris la fuite en Floride le lendemain de l'incendie de son entrepôt, et qu'on ne l'a pas revu au Québec depuis.

Plusieurs documents des compagnies de Levy ont été saisis dans les bureaux de ses avocats, en 1988. Pour obtenir des mandats de perquisition, la Couronne avait allégué des «fraudes» presu-

mement commises par Levy.

L'enquête du commissaire aux incendies Cyrille Delage avait révélé, l'an dernier, l'ampleur de la négligence dont avait fait preuve le ministère de l'Environnement du Québec, laissant Levy violer allègrement les règlements du ministère (des BPC de Saint-Basile étaient entreposés en contravention des normes).

Lors de l'enquête du commissaire Delage, la secrétaire de Levy avait prétendu que son patron falsifiait les documents qu'il faisait parvenir aux ministères de l'Environnement fédéral et provincial.

Les revers de la Cour d'appel du Québec devant la Cour suprême n'inquiètent pas le juge Bisson

YVES BOISVERT

Le juge en chef de la Cour d'appel du Québec, M. Claude Bisson, est « préoccupé mais pas inquiet » de voir les décisions du plus haut tribunal au Québec renversées par la Cour suprême beaucoup plus souvent que celles des autres cours d'appel canadiennes.

Selon une étude réalisée par deux politologues des universités de Toronto et de Calgary, résumée lundi dans le *Globe and Mail*, 73 p. cent des récents jugements de la Cour d'appel du Québec ont fait l'objet d'un appel ont été renversés par la Cour suprême (mais l'immense majorité

des jugements de la Cour d'appel ne se rendent pas en Cour suprême). Les jugements en provenance des cours d'appel des autres provinces ne seraient renversés par la Cour suprême que dans 33 p. cent des cas.

« C'est bien évident que j'aimerais mieux que ce soit le contraire », a déclaré hier à *La Presse* le juge en chef Bisson, qui n'a cependant pas pu prendre connaissance de l'étude, réalisée par les professeurs Peter Russell et Ted Morton.

L'étude ne porte que sur les 100 premières décisions de la Cour suprême du Canada fondées sur la Charte canadienne des droits et libertés, promulguée le 17 avril 1982.

Selon les auteurs, qu'il a été impossible de joindre hier, la raison principale des revers des jugements de la Cour d'appel du Québec devant le plus haut tribunal au pays serait « la détérioration de son banc », c'est-à-dire de la qualité des juges de la Cour d'appel.

Le juge Bisson ne disposait que d'informations « fragmentaires », hier, et il ne pouvait donc commenter les conclusions de la recherche plus avant.

Le juge en chef a cependant admis que la Cour d'appel du Québec a eu, jusqu'à très récemment, un manque d'expertise en droit pénal, domaine dans lequel la Cour fut abondamment critiquée (on sait que la plupart des

causes « de Charte » ont été jusqu'à maintenant des affaires pénales).

« Cela était dû à plusieurs facteurs, de dire le magistrat, y compris le fait que seulement le quart des causes que nous entendons sont des affaires de droit pénal. A la Cour d'appel d'Ontario, cela représente de 75 à 80 p. cent des causes. »

Un important virage a dû être pris, il y a un an: deux des meilleurs avocats pénalistes montréalais, Morris Fish et Michel Proulx, ont fait leur entrée au plus haut tribunal au Québec.

« C'était un virage voulu de ma part, et de la Cour en général, de dire le juge Bisson. Nous n'avions aucun spécialiste en droit pénal. »

Au surplus, il y a aujourd'hui un an, un civiliste que plusieurs considèrent comme le plus brillant juriste québécois, le professeur Jean-Louis Baudouin, de l'Université de Montréal, était lui aussi nommé à la Cour d'appel. Le professeur René Dussault, un spécialiste de droit administratif de l'Université Laval, joignait les rangs de la Cour à la même époque.

Toutes ces nominations ont modifié le portrait de la Cour d'appel, et singulièrement en matière de droit pénal, où la Cour a pris soin de mettre des points sur plusieurs « i ».

En 11 mois à peine, le juge Morris Fish s'est déjà imposé à la Cour en droit pénal, avec une demi-douzaine de jugements étoffés qui « faisaient le point » sur plusieurs questions importantes. On a également vu le juge Baudouin signer une décision capitale en matière de mise en liberté des accusés en attente de leur procès (dans l'affaire Lamothe), tranchant une vieille querelle jurisprudentielle en faveur de l'école « libérale ». Ces derniers mois, à quelques occasions, la Cour d'appel a senti le besoin de préciser des questions de droit au-delà de ce qui est nécessaire pour régler les affaires qui lui étaient soumi-

Poursuite de 50 000 \$ contre Urgences Santé

LISA BINSSE

Un résident de Pointe-aux-Trembles, malmené par deux ambulanciers d'Urgences Santé, qui le croyaient un drogué alors qu'il faisait une crise d'asthme aiguë, a intenté hier en Cour supérieure une poursuite de 50 000 \$ contre la Corporation d'Urgences Santé.

M. Robert Schloesser et sa femme Nicole Haney soutiennent dans leur poursuite en dommages et intérêts, qu'Urgences Santé, de par les agissements des deux ambulanciers « incompetents et inexpérimentés », a mis en danger la vie de M. Schloesser le 27 février, alors que ses préposés avaient été appelés au domicile du couple.

Selon la poursuite, M. Schloesser est asthmatique depuis plusieurs années. Vers 2h, le 27 février, ce dernier fait une crise d'asthme aiguë qui le

plonge dans un état semi-comateux. Mme Haney demande de l'aide médicale et explique le problème.

Deux ambulanciers arrivent sur les lieux. Mme Haney leur repete que son conjoint est asthmatique et elle leur montre les médicaments qu'il doit prendre. Ignorant ses propos, les deux ambulanciers croient qu'il s'agit d'une « over-dose » de drogue et maîtrise M. Schloesser avec violence, le blessant au dos, au coude et à la jambe.

Incapable de convaincre les ambulanciers qu'ils font erreur, elle va demander l'aide d'un ami. En revenant, elle retrouve son conjoint immobilisé sur le plancher du salon, face contre terre, les bras croisés dans le dos.

M. Schloesser, une fois rendu à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, a été traité pour une crise d'asthme aiguë et pour les blessures infligées par les ambulanciers.

Le cadet d'une famille au passé criminel se suicide

RICHARD FORTIN

Sylvain Laurin, 19 ans, de l'île Perrot, a été retrouvé pendu dans sa cellule tôt hier matin au centre de détention de Valleyfield.

Il était le cadet de la famille qui s'est illustrée le 18 août 1987 en commandant pour 2000 \$ à deux instructeurs d'une « école » de commandos de Rigaud, Jean-Guy Thibault et David White, l'exécution d'un voisin, Remi Lahaie, 19 ans, qu'ils trouvaient trop bruyant.

La mère de Sylvain, Nicole Laurin et son frère Daniel ont aussi tenté d'empoisonner leur

père Michel, toujours avec la complicité des « Rambo » Thibault et White. Sylvain Laurin n'a pas été accusé relativement à ces affaires.

Une autopsie sera pratiquée ce matin à l'Institut médico-legal. Une enquête a été ouverte par l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec. Il s'agit du neuvième suicide à se produire dans une prison du Québec depuis le début de l'année.

Yves Lamontagne accusé du meurtre d'un adolescent

PIERRE BELLEMARE

Yves Lamontagne, un individu dans la vingtaine, a été formellement accusé, hier au Palais de Justice de Longueuil, du meurtre au premier degré du jeune Jonathan Couture, 16 ans, dont le cadavre a été retrouvé noyé dans la rivière Richelieu, le 26 mars, après avoir été atteint d'un coup de couteau à la gorge.

L'avocat de la défense, Me Hans Gervais, a évoqué plusieurs décisions antérieures, pour tenter de convaincre le juge Ronald Duménil de réduire l'accusation du ministère public à une accusation de meurtre au deuxième degré.

Mais le magistrat, au terme de l'argumentation du procureur de la Couronne, Me Stéphane Lamarche, a maintenu l'accusation de meurtre au premier degré, à la grande déception de l'accusé et de sa mère, isolée dans la salle d'audience.

Deux autres individus de Saint-Basile-le-Grand sont reliés à ce meurtre. Louis Fortin, 27 ans, est accusé de meurtre au deuxième degré et connaîtra la date de son procès en même temps que Lamontagne, lors du nouveau terme des assises criminelles, le 7 septembre.

Le troisième suspect, le jeune Jean-Pierre Biron, 18 ans, accusé de complicité après le fait, connaîtra le 5 juin la date de son enquête préliminaire.

Le directeur d'un centre sportif accusé de fraude

PIERRE BELLEMARE

Claude Roy, 51 ans, directeur du complexe sportif Centre du portage, à Saint-Constant, fait face à des accusations d'abus de confiance et d'une fraude totalisant environ 16 000 \$.

Il a comparu hier, au Palais de Justice de Longueuil, devant le juge Rhéal Brunet, qui a reçu un plaidoyer de non-culpabilité. La date de son enquête préliminaire sera connue le 10 juillet.

Cependant, Serge Boudreault, un entrepreneur spécialisé dans l'entretien des chaînes stéréophoniques, a plaidé coupable à une double accusation de faux et d'usage de faux. Le juge Brunet l'a condamné à verser une amende de 500 \$.

Il s'est reconnu coupable d'avoir fait parvenir une fausse facture de 3425 \$ au Centre du portage et d'avoir remis une somme de 3000 \$ à l'accusé Roy, tout en encaissant la balance de 425 \$. Ce complexe sportif, situé à Saint-Constant, est géré par une corporation formée des villes Saint-Constant, Sainte-Catherine et Candiac.

Cependant, Jean-Max Picard, dirigeant de la firme Aero-Feu Ltee, à Longueuil, est aussi accusé d'avoir produit une facture de 1100 \$ au Centre du portage, pour l'achat de deux télébaleys.

JUSQU'À 50% DE RABAIS

TAPIS D'ORIENT EN SOLDE

C'est parce que HAM prend le temps d'effectuer de nombreux déplacements dans différents villages et villes d'Iran pour sélectionner des tapis noués à la main qu'il est l'un des plus importants marchands de tapis d'Orient au Canada.

VOUS EN AUREZ LA PREUVE EN VISITANT NOTRE EXPOSITION

Notre collection comprend plus de 2000 pièces dont les dimensions vont de 1 x 1 à 13 x 20 et les tapis de passage font jusqu'à 21 pi. Parmi ces tapis on trouve des Qom soie, Naïen, Isfahan de très grandes dimensions, Tabriz impériaux en laine et soie qui font jusqu'à 13 x 20. Des centaines de petits tapis ainsi qu'une vaste collection de kilims antiques et semi antiques.

Profitez de ce vrai solde avant que nous partions vers d'autres destinations au Canada.

L'exposition se tiendra les
30 et 31 mai 1990
mercredi de 10 h à 18 h
jeudi de 10 h à 21 h
Schofield Hall, hôtel de ville
90 Ave Roosevelt
Ville Mont-Royal



Une division de Keshmiri Holdings Company Ltd
Calgary, Alberta, permis no 111 957

NOUS NOUS SOMMES ADRESSÉS À NOS ACHETEURS POUR
CONNAÎTRE LEURS SECRETS ET TOUT SAVOIR SUR LES

MEILLEURES OFFRES
DE NOS ACHETEURS

ENS. SEARS-O-PEDIC

MOITIÉ PRIX

Ens. 'Infinity' Sears 1^{er} choix à
ressorts ensachés. Garantie de 20 ans.
Série 71980.
Ord. 1319,98\$-2599,98\$.

Ens. 639,99\$-1249,99\$

Ens. Chiro-Genic^{MD} de luxe. À ressorts
ou en mousse. Garantie de 15 ans. 1
pl., à TG 2 pl. Série 71380.
Sears ord. 859,98\$-1799,98\$.

Ens. 399,99\$-839,99\$

Montures de lit Sears 1^{er} choix.

Ch. 79,99\$-109,99\$

Rabais 10%* sur tous les panneaux
de chevet en stock.

* Détails en magasin.
* Sur articles à prix ordinaires, sauf marchandises déjà en
reclame.



"Ces deux ensembles sont conçus
pour vous assurer un confort supérieur
tout en vous procurant un support
approprié. Et à nos plus bas prix de la
saison, pourquoi ne pas en faire votre
choix."

LAURIE HORNE - ACHETUSE, MATELAS ET SOMMIERS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 2 JUIN 1990.

(Sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.)

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT

SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CREDIT NO 1 DES
MAGASINS A RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le
vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour
Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angingnon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651;
Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1990. Sears/Canada Inc.

Des parents de victimes de la tuerie de Poly exigent une enquête publique

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUEBEC

■ Soutenant n'avoir eu droit à «aucune information objective et neutre», n'ayant reçu que des «bribes» de renseignements et des «demi-vérités», un groupe de parents, frères

et sœurs des 14 Québécoises assassinées à l'École Polytechnique de Montréal, demande au gouvernement du Québec d'instituer une enquête publique sur cette tragédie survenue le 6 décembre 1989.

«Pas question d'enquête publique», a fait savoir en fin de journée à La Presse le ministre de la Sécurité publique, Sam Elkas, sans toutefois

opposer carrément une fin de non recevoir à la requête des parents, précisant qu'il cherchait une autre façon de les satisfaire.

Ces parents dénoncent ce qui leur a paru être une «conspiration visant à camoufler la vérité», selon ce qu'on peut lire dans le texte d'une pétition signée par 29 proches des victimes et présentée à l'Assemblée

nationale, hier, par le député libéral des Mille-Îles, Jean-Pierre Bélisle.

«Cette enquête publique est devenue nécessaire pour que nous puissions connaître la vérité et dégager, pour l'avenir, des procédures plus adéquates d'intervention afin d'accroître la sécurité de toute personne vivant au Québec», indique-t-on.

Quelques-uns des signataires, dont M. Pierre Lemay, qui a perdu sa fille Anne-Marie dans cette tuerie, ont rencontré en matinée le ministre de la Sécurité publique pour lui adresser leur demande personnellement. Celui-ci leur a paru ouvert, mais n'a pas fait connaître ses intentions. «Nous espérons une réponse de sa part bientôt», a dit à l'issue de la rencontre M. Lemay.

Interrogé par La Presse, le ministre Elkas a indiqué qu'il rejetait toute forme d'enquête publique et qu'il n'était pas question d'ordonner une enquête du coroner qui serait publique par définition.

Soulignant sa préoccupation de ne pas blesser davantage les familles, M. Elkas a déclaré : «On va essayer de trouver un autre moyen d'aller au fond des questions posées par le coroner pendant son enquête. On aimerait s'aligner sur les questions qu'elle s'est posée de même que sur d'autres qui préoccupent le ministre, sans rouvrir tout le débat.»

Le ministre de la Sécurité publique a précisé qu'il songeait à une sorte d'organisme ou comité indépendant de sa juridiction et qui aurait pour mission de définir des recommandations, auxquelles on veillerait à assurer un suivi.

La démarche des parents des victimes se veut préventive uniquement, compte tenu que la police de la Communauté urbaine de Montréal a admis il y a quelques jours son cafouillage dans ce dossier, et que le rapport d'investigation du coroner Teresa Sourour, rendu public une semaine plus tôt, est à leurs yeux décevant.

«Pour nous, c'est surtout une question de prévention, parce qu'on pense qu'il est vraisemblable qu'un tel événement se reproduise et on voudrait s'assurer qu'une enquête publique, pour faire toute la lumière sur cette affaire, débouche sur des recommandations et que celles-ci soient observées», précise M. Lemay.

M. Lemay a dit que d'autres proches parents des victimes s'étaient abstenus de signer la pétition, parce que la situation leur était encore trop pénible.

Des lacunes majeures

Pour le député Jean-Pierre Bélisle, qui a épousé la cause des parents éplorés, le rapport d'investigation (la loi des coroners établit une différence avec une enquête) du coroner Teresa Sourour sur cet assassinat collectif contient non seulement certaines lacunes, mais il renferme «des lacunes majeures».

Il y a des questions à se poser, dit-il. «Par exemple quel doit être le premier devoir d'un policier qui arrive sur les lieux d'un drame causé par un tireur fou? Doit-il diriger le trafic à 1 500 pieds de la scène, ou se servir de son arme pour tenter de protéger des vies?»

Pour le député, une enquête publique est nécessaire afin qu'on aille au fond des choses et qu'on débouche sur des recommandations, par exemple que soit établie une procédure d'admission dans les édifices publics, comme les universités, les écoles, ou même le Stade olympique, et qu'on mette au point un code d'intervention précis, minutieux, à l'intention des forces d'intervention comme la police et les services ambulanciers.

«Il faut que le gouvernement assume ses responsabilités», de soutenir le député libéral.



Gerald LeBlanc

Exode de nos Anglo

Le répertoire téléphonique y est bilingue et bilingue: un Anglais parle le français et une Française l'anglais.

La femme francophone, c'est Michèle Iodoin, urbaniste responsable du dossier de la Montagne à la Ville; et le mari anglophone, c'est Robert Keaton, professeur au cégep Dawson et président d'Alliance Québec.

Les Iodoin-Keaton habitent, depuis une vingtaine d'années, dans l'ancienne résidence du docteur Herbert, le père du sénateur, rue Laval, tout près du Carré Saint-Louis, avec leurs deux grands enfants, Charles et Valérie.

Et Robert Keaton entend bien finir ses jours dans ce beau coin de pays où il a planté de profondes racines.

C'était donc surprenant de l'entendre évoquer le spectre d'un autre exode des Anglo-québécois. Se fiant à ses contacts dans la communauté et à ses visites des quartiers de l'ouest, M. Keaton affirmait même que l'exode était déjà commencé.

C'était d'autant surprenant qu'il tenait ces propos alarmistes à la fin du congrès annuel d'Alliance Québec, au cours duquel il s'était évertué à calmer ses concitoyens. «Apprenez le français, engagez-vous et démontrez que le Québec est notre home, que nous sommes ici pour rester», avait-il dit aux siens.

Pourquoi avoir alors évoqué le spectre de l'exode?

Alex Harper, le vice-président exécutif du Bureau de commerce (Board of Trade), n'a pas compris les propos de M. Keaton.

Vieux routier du milieu des affaires, M. Harper ne voit aujourd'hui rien de comparable à la situation prévalant en 76.

«De 76 à 80, chaque jour et chaque rencontre apportaient un nouveau départ: un ami, un collègue ou une entreprise membre du Bureau. C'est tout le climat qui sentait l'exode.»

«Aujourd'hui, le milieu des affaires est nerveux devant l'insécurité politique actuelle, mais personne ne parle de partir. Notre clinique mobile d'affaires vient de passer deux jours au marché Atwater; ça n'a pas dérouté de gens qui s'informaient sur le lancement et la gestion d'entreprises.»

M. Harper est assuré que ce sera bien calme — «Business as usual» — à la 168^e assemblée annuelle du Bureau, qui se tient aujourd'hui au centre Sheraton.

Les courtiers en immeubles ne partagent pas, eux non plus, le pessimisme du président d'Alliance Québec, comme le rapportaient hier mes collègues de l'économie.

Inutile de chercher, selon eux, les aubaines réalisées en 76 par plusieurs Montréalais, y compris Michel Gaucher, qui s'est alors payé un domaine dans la montagne de Westmount.

Il n'y aurait donc pas de nouvel exode à l'horizon.

Pourquoi Robert Keaton a-t-il fait peur au monde, après avoir prêché le calme durant le congrès d'Alliance Québec?

M. Keaton répond qu'il voulait justement éviter cet exode qui reste, selon lui, non seulement possible mais probable.

«Advenant l'échec de Meech et l'amorce d'une démarche vers la souveraineté, c'est certain qu'un nombre important d'anglophones quitteront le Québec. Il suffit de fréquenter les membres de la communauté pour le savoir.»

À la télévision, M. Keaton avait dit qu'un nouvel exode de 100 000 Anglo-québécois était une «possibilité réelle». Il refuse maintenant d'avancer des chiffres, mais ne dément pas de la certitude de départs massifs, advenant l'indépendance.

«Le Québec est ma société et j'y resterai jusqu'à la fin de ma vie. C'est pourquoi je tiens à ce que les autres anglophones restent pour que ma communauté continue à jouer un rôle important ici.»

Nos Anglo vivent, eux aussi, la fièvre de Meech. Ils entendent parler de souveraineté, comme d'une possibilité de plus en plus réelle. C'est finalement de l'après Meech dont parlait M. Keaton aux membres de sa communauté.

Ce n'est pas pour faire peur aux francophones, comme en 76, mais pour exhorter les siens à rester, coûte que coûte, qu'il a évoqué le spectre d'un nouvel exode. Un message qui s'adresse plus à la communauté anglophone qu'au milieu des affaires.

C'est toujours plus facile de décrire un phénomène quand on l'a déjà vécu auparavant. L'expérience permet maintenant de dégonfler certains mythes sur l'exode anglophone de 76.

On s'entend pour dire qu'environ 140 000 anglophones ont quitté le Québec de 76 à 81. C'est beaucoup et ce fut douloureux pour Montréal; cette saignée de capitaux et d'entrepreneurs accélèra le déclin économique déjà avancé dans notre métropole.

C'est cependant seulement 40 000 départs de plus que durant les deux lustres précédents: de 66 à 71 et de 71 à 76, près de 100 000 anglophones avaient quitté le Québec.

Il s'agit donc d'une tendance de fond qui va de pair avec le déplacement de l'économie vers l'ouest. L'exode n'a pas causé le déclin, mais elle en a cependant retardé la fin, le temps, pas encore terminé, pour Montréal de se donner un nouvel établissement économique.

Ce serait sans doute très différent aujourd'hui. C'est la communauté anglophone elle-même, bien plus que la vie économique, que menacerait un nouvel exode de nos Anglo.

Bientôt des supports à vélos près des stations de métro

FLORIAN BERNARD

■ À l'instar de plusieurs capitales étrangères, Montréal devient de plus en plus une ville où la bicyclette prend de l'importance comme mode de déplacement complémentaire au transport en commun. Hélas! les propriétaires de vélos qui souhaitent prendre le métro doivent, plus souvent qu'autrement, enchaîner leur bécané au premier poteau venu, ou encore aux clôtures de fer qui délimitent certaines propriétés.

Dans le but d'encourager les cyclistes à adopter le transport en commun, la STCUM installera, sous peu, des supports pour vélos près de toutes les stations de métro, de même qu'aux abords des gares de trains de banlieue.

Dans un premier temps, d'ici la fin de juin, on installera 115 supports doubles ou pourront être «garés» 230 bicyclettes. C'est encore peu, a reconnu le président du conseil d'administration de la STCUM, M. Robert Perreault, mais c'est déjà une première étape.

En collaboration avec Vélo Québec, la STCUM a choisi un support de type «velogarde», très connu en Europe, dont le mécanisme est reconnu pour sa solidité et sa fiabilité.



NOTRE PATRIMOINE EST AUSSI À NOTRE-DAME-DES-NEIGES

- Camilien HOUDE
1889-1958
Maire de Montréal
- Louis-Hippolyte LAFONTAINE
1802-1864
Défenseur de la langue française
- Idola SAINT-JEAN
1875-1945
Féministe

Depuis sa fondation, en 1855, la corporation sans but lucratif de Notre-Dame-des-Neiges est au service de notre communauté, au cœur même de notre ville. L'institution s'est adaptée à son époque et offre maintenant de nouveaux services pour répondre aux besoins du public, comme par exemple :

- Mausolées
- Columbarium
- Choix d'urnes funéraires
- Crématorium
- Contrats de pré-arrangement

et prochainement

- Transport des défunts, du lieu de décès à Notre-Dame-des-Neiges pour les familles ne souhaitant pas d'exposition.

NOTRE-DAME-DES-NEIGES
4601, Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal H3V 1E7
735-1361

la vie devant nous

SÉMINAIRES

Semaine ou fin de semaine
1, 2 ou 4 jours
6 étudiants par classe

- Introduction à l'informatique (DOS)
- Wordperfect
- Lotus 1-2-3
- D Base

* Autres cours disponibles *
** Frais déductibles d'impôt **

Recyclage
gratuit
à vie



878-9188
Poste 38

ISI International (Québec) Inc.
1055, côte Beaver Hall, Montréal
Formation professionnelle depuis 1964



Métro Victoria
Sortie Belmont

VENDEURS — REPRÉSENTANTS
CONSEILLERS — GÉRANTS DE VENTE

Voulez-vous
VENDRE
avec
STRATÉGIE?

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps
- communiquer avec vos clients

GÉRANCE DE VENTE
Vous apprendrez comment:

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer vos territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions stimulantes
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- disposer de votre temps
- comment diriger vos vendeurs

VENTE STRATÉGIQUE

• 11-12 JUIN
HOLIDAY INN Longueuil

• 14-15 JUIN
HÔTEL DES GOUVERNEURS
STE-FOY

Téléphonez maintenant au
(418) 626-7498
ou 1-800-463-7246
Inscriptions en nombre limité.

**Cours de vente
Roger St-Hilaire**

LES MALADIES MENTALES

COMPRENDRE
C'EST
FONDAMENTAL

Ministère de la Santé
et des Services sociaux

LOUER SANS OBLIGATION

TÉLÉPHONES
CELLULAIRES
LOCATEL

À partir de
1995\$
par mois
MOTOROLA

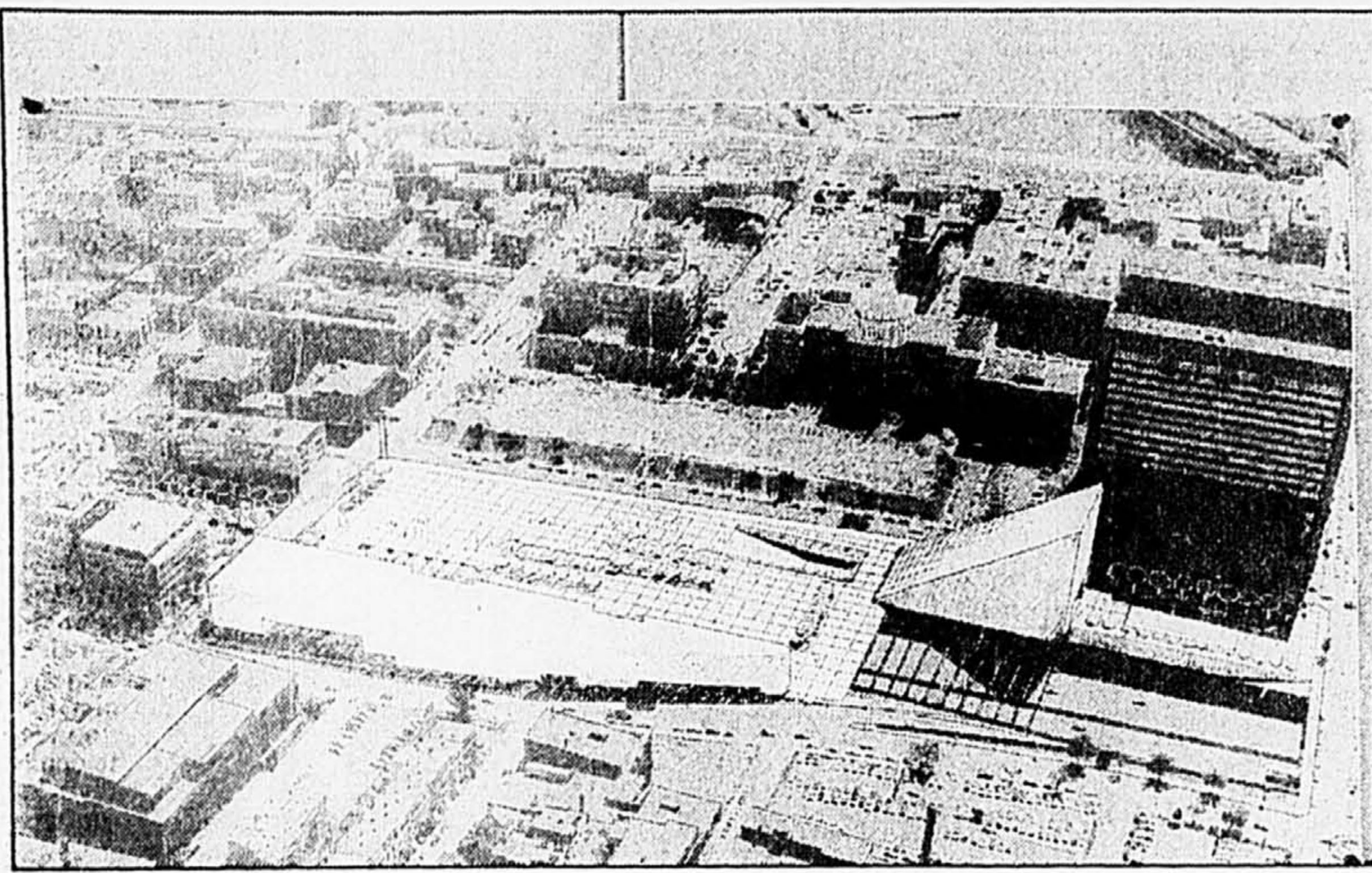
INSTALLATION
GRATUITE

TÉLÉCOPIEURS et PAGETTES à TARIFS MODIQUES LOCATEL

LOCATEL
COMMUNICATIONS

5591, rue Paré 735-3000

Centre Cellulaire Plus
Bell Cellulaire



Le déperissement des centres-villes américains touche aussi Montréal

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le déperissement des centres-villes nord-américains (l'urban decay) est toujours en cours à tra-

L'Université de Montréal a organisé, dans le cadre du congrès de l'UIA, des Ateliers internationaux qui ont eu pour tâche de concevoir, sur l'échancrure de l'autoroute Ville-Marie, derrière l'Hotel de ville, un aménagement nouveau comprenant un nouvel édifice pour la Cour municipale.

Ce sont ces artisans de toutes sortes, tels ceux du compagnonnage français, notamment, qui permettront de donner une âme enracinée et du caractère aux nouveaux bâtiments et à la ville. La standardisation, en somme, nous guette. Or l'architecte a dit qu'il n'était pas optimiste à cet égard, surtout pour ce qui concerne l'Amérique du Nord. Il a en tout cas recommandé la prudence en matière d'enseignement et de préservation des techniques et des habiletés anciennes.

Dans cet ordre d'idée le grand architecte a précisé que l'avenir de l'Amérique, et particulièrement celui de Montréal, ne réside pas dans la construction de grands immeubles standardisés et érigés verticalement, aussi esthétiquement valables et impressionnants qu'ils soient, comme on les construit actuellement au centre-ville, mais dans une multiplicité de petits immeubles de grande qualité qui pourront donner une chaleur au milieu urbain. C'est justement cette masse de petits bâtiments, conçus à la moderne selon l'esprit du lieu, qui sauvera la ville de Montréal.

Le responsable des concours architecturaux à la Ville de Montréal, M. Hubert Simard, venait alors de dire, au grand déjeuner, que ce même M. Fumihiko Maki fera partie du jury qui choisira le site de la future Cité internationale de Montréal. M. Simard a dit, sur un ton exalté, que son administration veut, par l'implantation de ce nouvel équipement (un centre de conférences international) faire de Montréal « une ville mondiale du prochain siècle ».

Pendant ce temps, et dans le cadre des préoccupations du japo-

mais Maki, s'ouvrait, dans une salle du Palais des congrès, un grand colloque intitulé « conditions américaines de l'architecture », une rencontre qui a exigé cinq années de préparation.

Son principal organisateur, M. Yves Deschamps, professeur d'histoire de l'architecture à l'Université de Montréal a expliqué que le colloque a pour objet de faire découvrir aux praticiens et au public québécois la spécificité de leur culture par rapport à celle des États-Unis. Les intervenants, a-t-il signalé, viennent des trois Amériques, justement afin d'établir que l'américanité n'est pas l'apanage des États-Unis. Il n'est pas sage pour les Québécois, a-t-il dit, de se laisser « bombarder, sans jugement critique, par les idées des États-Unis ».

M. Deschamps a fait remarquer que les participants découvriront un fait singulier. Les classes moyennes mexicaines et sud-américaines ont une bien plus grande culture architecturale que les Québécois. Il a dit croire que les facultés d'architecture d'ici ont produit des diplômés d'architectes bien formés techniquement, mais inconscients culturellement. Il a d'ailleurs ajouté que la production et la critique architecturales, au Québec, est généralement « médiocre ».

Le directeur de l'École d'architecture de l'Université de Montréal, M. Roger Bruno Richard, a reconnu que la production architecturale, ici, a des carences. Mais il a souligné que les nouveaux diplômés d'architecture ont une culture beaucoup plus riche que leurs prédécesseurs et que cela pourra se révéler éventuellement par un meilleur design urbain.

Une politique nationale d'architecture au Québec, ce n'est pas pour demain

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Le gouvernement du Québec n'est pas encore prêt à élaborer, avec le concours de l'Ordre des architectes du Québec, une politique nationale de l'architecture. Mais il n'exclut pas la possibilité d'en formuler une lorsque les circonstances économiques le permettront.

Cette indication a été donnée hier par divers intervenants, dont le ministre des Affaires municipales du Québec, responsable des politiques d'habitation, M. Yvon Picotte, au XVIIe Congrès mondial de l'Union internationale des architectes qui se tient cette semaine au Palais des congrès.

Le ministre Picotte présidait hier au lancement d'un volume intitulé *Architecture résidentielle québécoise*. Pour cette cérémonie, il était accompagné du président de l'Ordre des architectes du Québec, M. Paul-André Tétrault, et par le président de l'Union internationale des architectes, M. Rod Hackney.

Le volume, un ouvrage des Publications du Québec, la maison d'édition d'État, présente une centaine de réalisations québécoi-

ses contemporaines qui ont, de diverses manières, été primées durant la dernière décennie.

M. Picotte a déclaré à *La Presse*, au cours d'un entretien, que le gouvernement du Québec n'a pas encore été saisi d'un projet de politique nationale en matière d'architecture (contemporaine). Le ministre semblait ainsi contredire les propos tenus la veille par des porte-parole de l'Ordre des architectes du Québec.

On sait que la Déclaration de Montréal, soumise lundi au Congrès, propose aux États du monde de se doter d'une « politique nationale d'architecture » qui tienne compte davantage de l'insertion des constructions dans le milieu environnant. Les porte-parole de l'Ordre professionnel québécois avaient indiqué qu'une table de concertation interministérielle serait formée pour formuler une telle politique.

Hier le ministre des Affaires municipales a dit qu'il n'avait pas entendu parler d'un pareil projet. Il a affirmé que, de toutes manières, l'État du Québec a confié à ses administrations municipales, dont les conseils de comté, toute la responsabilité en regard de l'aménagement du territoire. Il

n'a dit voir, dans le rôle de l'État, qu'une forme d'encadrement général.

Le président de la Société d'habitation du Québec, M. Jean-Paul Arseneault, présent aux côtés du ministre, n'avait pas non plus entendu parler d'un projet de politique nationale d'architecture.

Le président de l'Ordre des architectes, M. Paul-André Tétrault, a expliqué pour sa part que son organisme a soumis au bureau du premier ministre Bourassa, l'année dernière, un programme complet visant à instaurer une politique d'architecture et que ce programme supposait l'établissement d'une structure interministérielle.

M. Tétrault a ajouté qu'il y a quelques mois des discussions avaient été engagées à ce propos avec les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles et que, « apparemment pour des raisons de restrictions budgétaires », le gouvernement avait mis fin à cette démarche. M. Tétrault et ses collègues ont dit hier qu'ils exerceront de nouvelles pressions pour sensibiliser le gouvernement à l'urgence de réglementer l'activité architecturale.

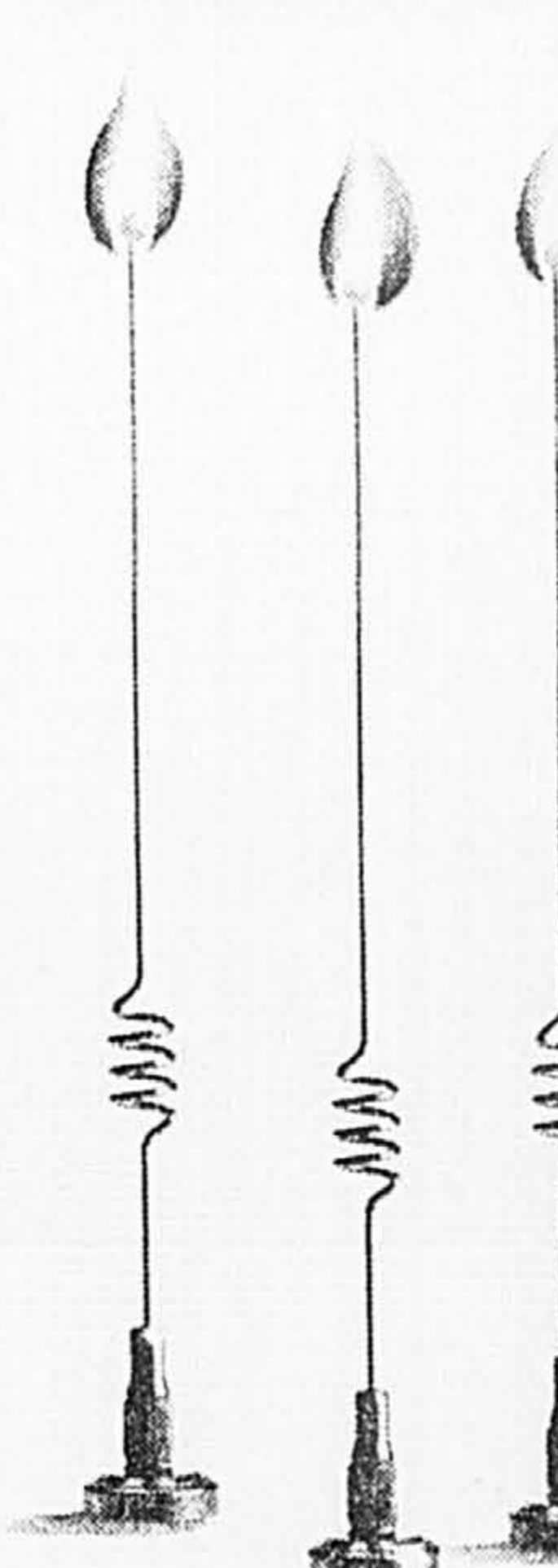
vers l'Amérique du Nord, y compris à Montréal, et, pour changer le cours des choses, il n'est pas sage de s'en remettre aux seuls grands projets des puissants promoteurs immobiliers des tours à bureaux.

Cet avis a été exprimé hier par nul autre que le grand architecte japonais Fumihiko Maki, le concepteur, au Japon et ailleurs au monde, d'importants immeubles institutionnels qui utilisent la haute technologie moderne avec le plus grand souci de l'expression des cultures traditionnelles locales.

M. Maki a fait part de ses impressions sur Montréal lors d'une conférence de presse. Il venait d'expliquer visuellement à un millier de ses collègues, lors d'un déjeuner, au Congrès de l'Union internationale des architectes, le caractère de son oeuvre contemporaine réalisée principalement à Tokyo. La délicatesse de cette oeuvre, qui ne fait pas abstraction de la culture japonaise malgré son modernisme frappant, a impressionné l'auditoire.

Le grand architecte a expliqué, après cet exposé, que, malgré ce qu'on pense, l'utilisation des techniques modernes, pour bien exprimer les cultures locales dans les bâtiments, pour respecter l'âme des peuples, nécessite l'apport d'une multiplicité d'artisans bien formés.

C'est notre a Faites u



C'est le 5ème anniversaire du réseau cellulaire Cantel et nous voulons fêter avec vous!

Vous désirez 5 heures gratuites d'appels reçus? En vous abonnant à Cantel avant notre anniversaire le premier juillet, votre désir se réalisera!

Vous désirez gagner un an d'utilisation cellulaire? Le premier juillet, tous les abonnés de Cantel auront automatiquement une chance de gagner. Le tirage fera cinq gagnants.*

Vous désirez donner un peu de bonheur à un enfant atteint d'une maladie qui menace sa vie? C'est ce que vous ferez chaque fois que vous appellerez sur le



La compagnie de téléphonie 1-800-3

*Cette offre est faite à tous les clients qui se inscrivent au réseau Cantel d'ici le 30 juin 1990. Les cinq heures d'appels entrants sont composées de 100 minutes par mois pour trois mois. Les minutes non utilisées dans un mois ne peuvent être reportées au mois suivant. Les minutes gagnées excluent les frais d'entretien. Les règles de concours sont disponibles sur demande, par tout représentant Cantel. Cinq heures d'appels entrants ont une valeur approximative de 150 \$. Les prix de tirage ont une valeur approximative de 1200 \$.

CENTRES DE SERVICE

MONTREAL Rogers Centre de Service Cantel 615 Côte de Liesse 738-3833	MONTREAL Scotfree 2330, boul. Laurentien 333-3333	MONTREAL Rogers Centre de Service Cantel 9055, boul. De la IX 327-2422
--	--	--

AGENTS AGR

POINTE-AUX-TREMBLES Communications M.S. inc. 11555, rue Victoria 455-2271	MONTREAL Pblon Distribution 5503, boul. Desjardins 985-1666	REPENTIGNY Les Radios d'Auto Régulé 110, boul. Industriel Repentigny 981-4666
--	--	---

FABRICVILLE

GRAND SOLDE

DE TISSUS

Valable jusqu'au 5 juin 1990

30% DE RABAIS

Prix cour.

115 cm	Imprimé English Charm	7.98 le m
115 cm	Imprimé Framingham	8.98 le m
115 cm	Faïlle Micro Washer	15.98 le m
115 cm	Jacquard coton Paleatto	11.98 le m
115 cm	Crêpe de Chine de Yonge	12.98 le m
150 cm	Coton serge Beacon	9.98 le m
115 cm	Lin Bali Hi	9.98 le m
115 cm	Crêpe satin	14.98 le m
115 cm	Taffetas jacquard moiré Luxa	14.98 le m
115 cm	Crêpe de Chine suédé	12.98 le m
140 cm	Toile froissée	10.98 le m
115 cm	Ottoman imprimé Mai Tai	14.98 le m
115 cm	Imprimé faille Serena	13.98 le m
115 cm	Imprimé Bill Blass	9.98 le m
150 cm	Imprimé peau d'animal	19.98 le m
115 cm	Taffetas polyester	11.98 le m
115 cm	Imprimé Cairo	9.98 le m
150 cm	Brocard	34.98 le m
140 cm	Bahama, genre lin	14.98 le m
150 cm	Samoa fil teint	14.98 le m
115 cm	Imprimé teint moué	8.98 le m
150 cm	Lin Morganshel	11.98 le m
115 cm	Satin Jewel Bridal	14.98 le m

ACHETEZ 1^m — OBTENEZ 1^m GRATUIT

DES TABLES DE TISSUS À PRIX D'AUBAINE!

ACHETEZ 1^m au prix cour. OBTENEZ 1^m de même valeur GRATUIT!

Imprimé polyester Piaget, crêpe Mystique, satin Sonya, imprimé Christie, taffetas Novelty, lin Marbella, Shantung Odéon, chiffon Corinne, imprimé Gloria Cheriman, imprimé faille Whisper, coton genre lin, douppion genre lin, mousseline Iris, gabardine Freedom, Georgette Nashiji, tissu pour tailleur Trenton, nouveautés coton, tricot imprimé, imprimé Sunrise, imprimé Mirage, imprimé Carnival Pets, couil Taurus, tweed d'ameublement, imprimé Empire, imprimé Cabana, peau de pêche Whitney, imprimé Tropicana, tricots assortis, imprimé Sherrille, soie Fidji, Bengaline coton, Gatsby teint sur fil, toile coton...

40% DE RABAIS

140 cm	Shantung China Sea	11.98 le m
115 cm	Satin Yuryu	12.98 le m
115 cm	Imprimé challis Celia	9.98 le m
115 cm	Imprimé voile Cacharel	6.98 le m
115 cm	Jacquard satin Paradis	12.98 le m
115 cm	Satin rayé Venice	11.98 le m
115 cm	Chambray coordonné	9.98 le m
115 cm	Coton piqué	9.98 le m
115 cm	Imprimé challis Tropicane	9.98 le m
150 cm	Imprimé Européen	14.98 le m
150 cm	Tissu decontracté Carnival	7.98 le m
115 cm	Collection Canteen	6.98 le m
150 cm	Tissu tisserand	8.98 le m
115 cm	Imprimé d'été	12.98 le m
150 cm	Imperméable London	7.98 le m
150 cm	Tissu Tradition pour tailleurs	8.98 le m
150 cm	Tissu sport et pour tailleurs	9.98 le m

PATRONS VOGUE ET BUTTERICK

ACHETEZ 1 AU PRIX COUR., OBTENEZ 1 GRATUIT

• sur présentation ou demande de votre carte or.

Limite: 1 GRATUIT

FABRICVILLE

LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR DE TISSUS ET TENTURES AU CANADA

120 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA

MEILLEURE QUALITÉ — MEILLEURS PRIX

En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

- RUE SHERBROOKE, 7780, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec H1L 1A5 354-0090
- STE-CATHERINE, 354, Ste-Catherine Ouest, Montréal, Québec H3B 1A1 886-1821
- LAURENTIEN, 1240, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec H4R 1J6 334-0910
- SOMERLED, 6444, avenue Somerled, N.D.G., Québec H4V 1S4
- DOLLARD-BES-ORMEAUX, 2050, St-Régis, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9P 1G6 682-4550
- RUE BEAUMONT, 1170, rue Beaumont, Montréal, Québec H3P 3E0 737-4765
- LA SALLE, 1655, Dollard, LaSalle, Québec H3N 1T2 368-8045
- TASCHEREAU, 605, boul. Taschereau, Greenfield Park, Québec J4V 2H0 672-8884
- CHOMERÉY, 1205, boul. Labella, Chomedey, Laval H7V 2V0 688-1039
- DE LA CONCORDE, 1950, boul. de la Concorde, Daveluy, Québec H9P 4P5 682-1880
- SU-PRE PLAZA, 5940, des Grandes Prairies, Saint-Léonard, Québec 328-2238

Avec les Australiens ce soir, ce sera « la nouveauté de l'année »

Les amateurs de feux d'artifice assisteront à un spectacle plein de surprises

GEORGES LAMON

■ Avec les Australiens qui suivent les Allemands, les amateurs de feux d'artifice assisteront ce soir à un spectacle qui sera vraiment « la nouveauté de l'année ». On nous parle déjà de « surprise ». C'est un feu puissant et surtout en hauteur que les artificiers de la

firme Syd Howard Fireworks International présenteront à La Ronde pour l'International Benson & Hedges 1990. Un peu à l'image des Américains d'il y a quelques années, fiers de leur puissance.

Du moins, c'est ce qu'on peut en déduire en voyant leur forte concentration de grosses et moyennes bombes (125, 150, 200,

250 et 300 mm) déjà installées sur les rampes des feux d'artifice.

Il faut dire que l'équipe australienne, qui a obtenu l'aide d'un groupe d'Américains, est particulièrement alerte et affairée depuis dimanche. Une équipe bien structurée et disciplinée, dans le style allemand qu'on a connu. Hier, la majorité des bombes étaient installées si bien que nos Australiens se trouvaient même en avance sur leur horaire. Comme les Allemands de Zink Feuerwerk. Bien sûr, ils préfèrent aussi garder leurs petits secrets.

Ainsi ils entendent utiliser environ 500 lignes de mise à feu (non pas 7000 comme nous le disions, samedi) pour la synchronisation de la bande sonore. C'est 500 lignes de plus que l'AMARC met à la disposition des partici-

pants. Deux deux systèmes de mise à feu fonctionnant simultanément avec la même bande sonore. « Les Australiens utilisent une méthode différente de raccord des bombes sans retarder, ajoutant un allumeur pour chaque bombe, note Sylvain Comtois, directeur technique des feux. Nous allons donc porter une attention particulière à ce raccordement. »

Si tout se déroule bien, on devrait donc assister à un spectacle de qualité pour cette première participation des Australiens à Montréal. D'ailleurs, Syd Howard qui s'exprime dans un anglais parfois difficile à comprendre, est pourtant très convaincant.

« Nous entendons garder le public en haleine tout au long du

spectacle avec des grosses fontaines, des murs de feu et des roues-parapluie, précise Syd Howard, directeur de la firme qui porte son nom et qui appartient à la quatrième génération d'une famille de pyrotechniciens. Nous utiliserons des effets différents pour chaque extrait musical. »

On pourra ainsi admirer des pièces de fabrication maison (65 p. cent proviennent des usines de Syd Howard) et d'autres venant de l'Asie (Chine, Taiwan, Japon et Corée).

Le feu intitulé « Les magiciens d'Oz », en anglais « Wizards of Oz » — Oz signifiant ici Australie —, la démonstration australienne emportera les milliers de spectateurs dans un mélange de musique rock, de jazz et de genre classique. En particulier une mu-

sique australienne interprétée par les groupes « Men at Work », « INXS » et « Midnight Oil » ainsi qu'une pièce « Rain Forest » inspirée de la musique aborigène australienne jouée au moyen de longues flûtes. Tout commencera par l'hymne officieux australien « Waltzing Mathilda ». Vivaldi, Handel, Vangelis, Tchaikovsky et Stavinsky viendront s'ajouter à ce programme.

Rappelons que la firme Syd Howard Fireworks International s'est illustrée lors du Bicentenaire australien en 1988. Elle a tiré tous les feux de l'Exposition mondiale de Brisbane: 185 soirs de feux qui ont nécessité 65 tonnes de pièces. A Sydney, plus de deux millions de personnes ont vu le pont s'illuminer comme un gigantesque gâteau de fête.

PAD ET SHARP

LA COMBINAISON GAGNANTE

TÉLÉCOPIEURS DE QUALITÉ

À DES PRIX À VOUS COUPER LE SOUFFLE!

SHARP modèle UX-100
Alimentation 5 pages • Détecte fax et appels

RÉGULIER 1395 \$

945 \$

SEULEMENT

OU 39.95 \$ PAR MOIS

SHARP modèle UX-170
Coupe papier automatique

RÉGULIER 1695 \$

1295 \$

SEULEMENT

OU 49.95 \$ PAR MOIS

* Bail de 36 mois

PAD P.A. DARGIS

Montréal: 8318 rue St-Hubert 382-8970

VENTE • LOCATION • SERVICE

SYSTÈMES DE DICTÉE • FAX • PHOTOCOPIEURS • COMMANDE TÉLÉPHONIQUE ACCEPTÉE

QUANTITÉ LIMITÉE, FAITES VITE

Vente

« EN BAS DU PRIX COÛTANT »

chez COHOES

Économisez comme jamais chez COHOES durant la vente « EN BAS DU PRIX COÛTANT »! Des vêtements-mode dans des tissus européens dernier cri à des prix sensationnels! sans compter une foule d'items en bas du prix de gros!

Des rabais allant jusqu'à 80%!

HOMMES	FEMMES
<p>SHORTS (doublés) *Ord. 25\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">5 \$</p>	<p>ENSEMBLES COORDONNÉS EN RAYONNE *Ord. 45\$-55\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">6 \$</p>
<p>T-SHIRTS (rayés) *Ord. 35\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">6 \$</p>	<p>T-SHIRTS (imprimés) *Ord. 25\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">7 \$</p>
<p>BERMUDAS (coton) *Ord. 25\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">10 \$</p>	<p>CAMISOLES EN PURE SOIE *Ord. 55\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">8 \$</p>
<p>CHEMISES en coton (manches longues/emballées) *Ord. 35\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">10 \$</p>	<p>BLOUSES *Ord. 60\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">8 \$</p>
<p>PANTALONS en coton *Ord. 45\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">18 \$</p>	<p>DÉBARDEURS ET HAUTS 100% SOIE (sans manches) *Ord. 65\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">10 \$</p>
<p>CHANDAILS 100% Coton *Ord. 85\$-125\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">22 \$</p>	<p>BLAZERS (doublés) *Ord. 150\$-180\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">36\$-45\$</p>
<p>CHEMISES BOWLING (tissus européens) *Ord. 90\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">22 \$</p>	<p>JUPES DOUBLÉES (sélection variée) *Ord. 85\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">20 \$</p>
<p>BLAZERS (doublés) *Ord. 180\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">30 \$</p>	<p>JUPES - CULOTTES *Ord. 85\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">22 \$</p>
<p>PANTALONS chics et amples (lin/viscose, faits en Italie) *Ord. 100\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">32 \$</p>	<p>IMPERMÉABLES (choix varié) *Ord. 200\$-350\$</p> <p style="font-size: 2em; text-align: center;">69 \$</p>

* prix de détail suggéré

★ *Le nouveau*

Cohoes

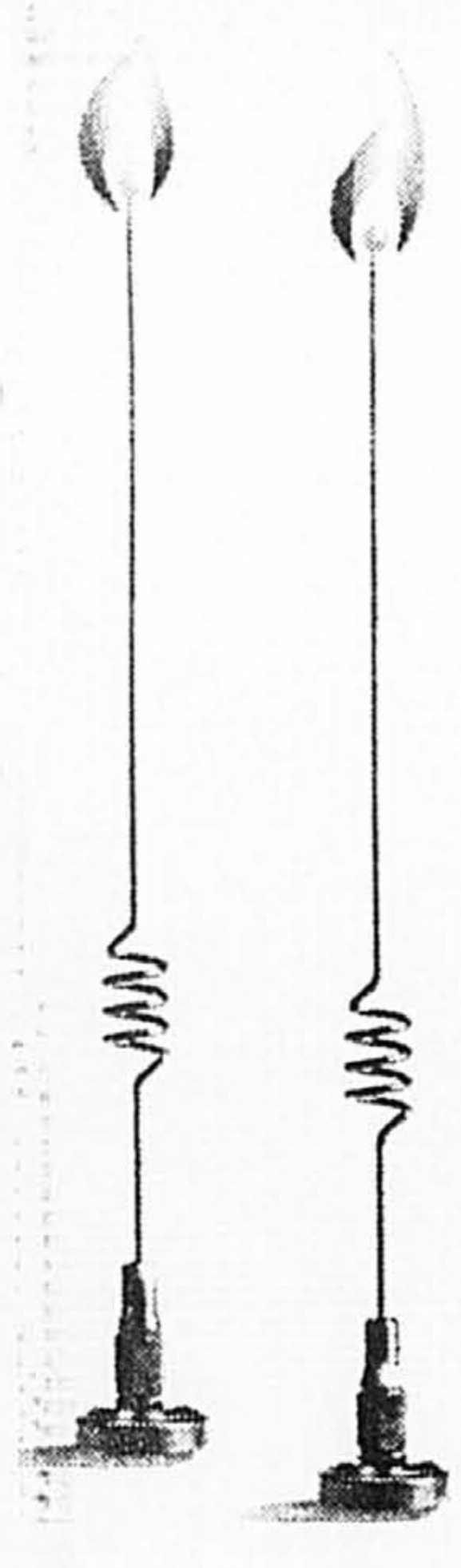
Le Nec Plus Ultra À Bon Prix!

VIEUX MONTRÉAL ♦ 409, Notre-Dame Ouest, 849-1341 - OUVERT LE DIMANCHE
CÔTE SAINT-LUC ♦ Centre d'achats Côte Saint-Luc, 489-3807 RIVE-SUD ♦ Mail Carnaval, 999, Taschereau, 671-0041
SAINT-LAURENT ♦ Centre de rabais Le Bazar, 334-6410 CENTRE-VILLE ♦ 36, Sainte-Catherine Ouest, 875-2091
ANJOU ♦ Centre d'achats Place Versailles, 355-8410 LAVAL ♦ 1787 Saint-Martin Ouest, 682-7424
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE ♦ Centre-Ville, 982-2454

OUVERT LE DIMANCHE

La succursale du Vieux Montréal (409 Notre Dame O.) est fermée le samedi et ouverte le dimanche de 10h00 à 17h00

Anniversaire. Un voeu.



seau Cantel le premier juillet parce que, pour chacun de ses appels, Cantel remettra cinq cents à la Fondation canadienne Rêves d'Enfants pour permettre à un enfant de réaliser son désir.

Si vous êtes déjà un abonné de Cantel, vous pouvez profiter de 50 minutes gratuites d'appels reçus et vous les obtiendrez en composant *850 sur votre cellulaire, ce qui inscrira automatiquement votre numéro Cantel au service anniversaire Cantel.

Ne perdez pas de temps, il faut vous abonner avant l'anniversaire de Cantel, le premier juillet, après cela, on souffle les bougies!

TEL

Pour les gens qui bougent™

-5410

La Fondation Canadienne Rêves d'Enfants

VICE CANTEL

<p>MONTRÉAL Riduel 130, Notre-Dame ouest bureau 21 55-9512</p>	<p>ST-HUBERT Nedco 3399, boul. Taschereau 676-3963</p>	<p>CHOMÉDEY, LAVAL Rogers Centre de Service Cantel 3364, boul. St-Martin ouest 682-2640</p>
---	---	--

LES CANTEL

<p>LAVAL Radio d'Auto Chomedey 130, boul. St-Martin ouest 682-9711</p>	<p>LAVAL Laval 3537, boul. Dugan ouest 622-6387</p>	<p>LAVAL Laval Cellulaire 2331, boul. Le Corbusier 682-9941</p>
---	--	--

PENSEZ EN BAS DU PRIX DE GROS!

IMPORTANTE LIQUIDATION SOLDE À TOUT CASSER

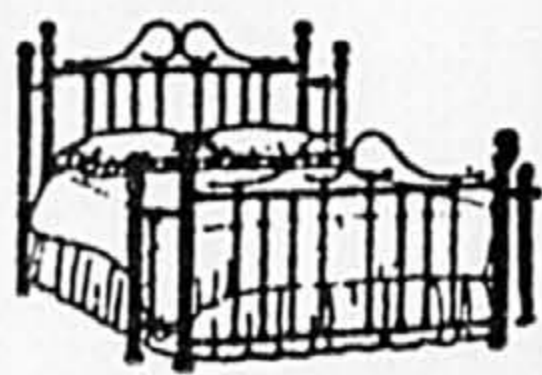
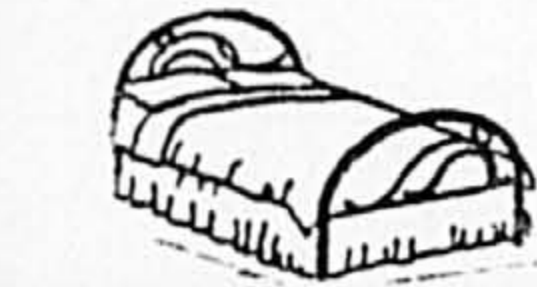
Plus de 100 lits à liquider
jusqu'à 70% de rabais

UNE SEMAINE SEULEMENT!

Le solde se termine le 9 juin

GEORGIAN

Lits garantis pur laiton et traités avec fini laqué spécial sans entretien



2111, rue Saint-Régis, D.D.O. (Transcanadienne, porte Sources nord, Brunswick à droite, Beacon à droite et Saint-Régis à gauche.) 683-0751

La campagne de financement du diocèse de Montréal a permis de récolter un million \$

JULES BELIVEAU

■ La grande campagne annuelle de financement du diocèse de Montréal, qui a eu lieu du 30 avril au 13 mai, a rapporté jusqu'ici 1 million \$.

Même si l'objectif de 1,8 million \$ est loin d'être atteint, les responsables de l'opération, à l'archevêché de Montréal, demeurent optimistes. « Nous ne pouvons pas dire avec certitude que nous allons atteindre l'objectif fixé, a souligné le directeur du Service de presse du diocèse, l'abbé André Lamoureux, mais nous sommes confiants. »

Un grand nombre des contributions recueillies dans les quelque 280 paroisses et missions du diocèse n'ont en effet pas encore été acheminées vers les bureaux de l'archevêché, ce qui, fait-on remarquer, est dans l'ordre normal des choses.

« Si on compare avec la campagne de l'an dernier, a indiqué l'abbé Lamoureux, tout semble se dérouler à peu près au même rythme. »

On sait que le diocèse de Montréal en était cette année à sa deuxième expérience en matière de grande campagne de financement faisant appel autant aux

baptisés non pratiquants qu'aux catholiques fréquentant régulièrement les églises. L'an dernier, l'objectif avait été fixé à 1,2 million \$ et les autorités du diocèse avaient eu l'heureuse surprise de se retrouver devant des rentrées totalisant 1,8 million \$. C'est sur la base de ce dernier chiffre et aussi sur celle des besoins pastoraux du diocèse que les responsables de l'Eglise diocésaine et de la campagne ont établi l'objectif de d'opération de cette année.

Cette campagne de financement a par ailleurs valu à l'archevêché de Montréal un cadeau inattendu: un Coq d'argent du Publicité Club de Montréal.

« Mon perroquet s'ennuyait.
Alors je lui ai trouvé des amis. »

Bien pensé Mimi !

Chez IKEA, je lui ai trouvé ce canapé à motifs exotiques. Magnifique avec ses verts, ses rouges, ses jaunes, ses bleus. Avec ses fleurs et ses oiseaux des tropiques.

Je lui ai dit le prix, et il m'a dit : "Bravo, tu t'es pas fait plumer".

875 \$

HENRIKSBERG.
Canapé trois places

Longueur : 215 cm
Profondeur : 88 cm
Hauteur du siège : 43 cm

Tissu Fugelsta en pur coton

Choix d'autres motifs et tissus

Ce canapé a passé avec succès les tests d'endurance de l'Institut suédois du meuble.

möbelfakta

Bien pensé

IKEA

Financement du manufacturier* ou remise de 1000\$[†].

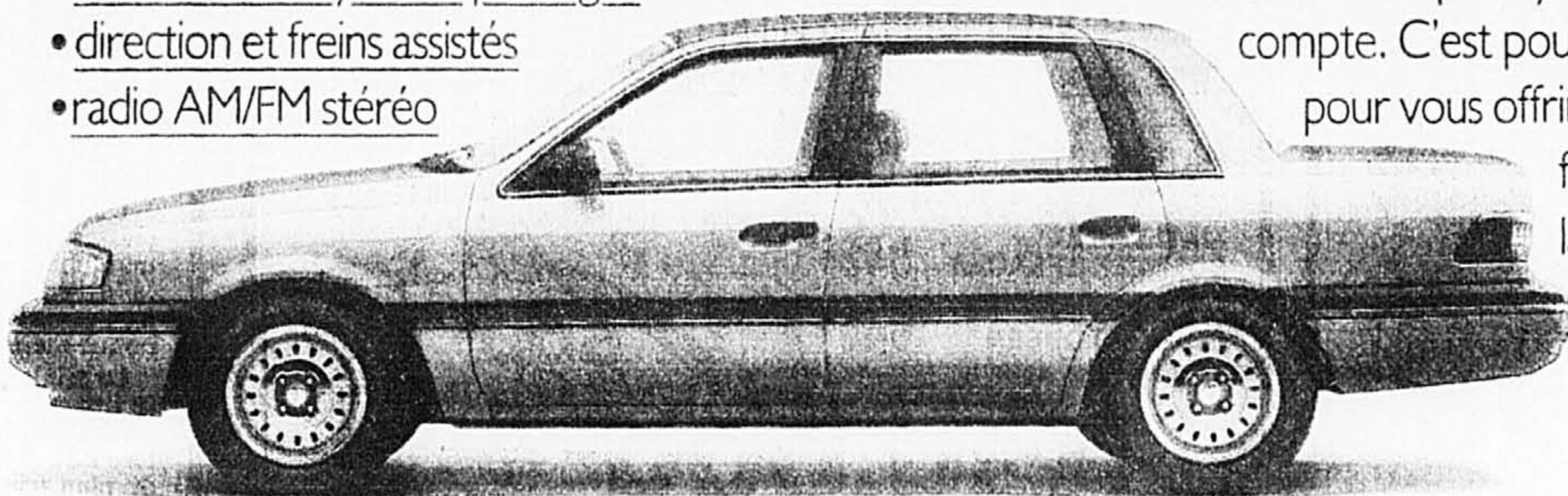
Et puis après?

Pourquoi s'en cacher. Notre offre de financement n'a rien de bien nouveau, tout comme notre financement d'ailleurs. Usées direz-vous? Probablement, mais là n'est pas la question.

Nous sommes bien plus préoccupés par la qualité de nos produits. Voilà notre véritable gagne-pain et ça se voit dans chacune de nos voitures.

Prenons par exemple la Ford Tempo et la Mercury Topaz. Elles sont toutes deux parmi les voitures les plus vendues au Canada. Leur prix? Aussi peu que 12 295 \$** ou 11 295 \$ avec la remise. Et équipées avec un Groupe valeur plus c'est vraiment une bonne affaire. Voyez vous-même.

- climatiseur
- boîte automatique
- moteur de 2,3L à injection électronique
- suspension à quatre roues indépendantes
- essuie-glace à balayage intermittent
- 2 rétroviseurs à télécommande électrique
- amortisseurs hydrauliques à gaz
- direction et freins assistés
- radio AM/FM stéréo



La Mercury Topaz est la Mercury la plus vendue au Canada.



La Ford Tempo est la voiture la plus vendue au Canada depuis quatre années consécutives.

Ce n'est pas tout. Nous vous offrons aussi le financement du manufacturier sur la Ford Thunderbird, la Ford Taurus, la Mercury Cougar et la Mercury Sable ainsi que le financement du manufacturier ou la remise de 750 \$ sur la Ford Probe.

Alors si vous recherchez autre chose que des offres étonnantes, vous n'avez qu'à passer chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

Nous savons qu'il n'y a pas que l'argent qui compte. C'est pourquoi nous avons tout fait pour vous offrir la gamme de voitures familiales la plus complète et la mieux construite.

Passez chez votre
concessionnaire Ford ou Mercury aujourd'hui.



La qualité passe avant tout.

*L'offre de financement est offerte comme alternative à celle de remise en argent. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.
**P.D.S.F. de la Tempo L et de la Topaz L 1990 4 portes équipées du groupe valeur plus 101A ou 331A. Frais de transport et taxes applicables non inclus. Le concessionnaire peut vendre moins cher. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock pour livraison immédiate.
†Les offres de remise en argent de 1000 \$ sur les modèles Tempo et Topaz ou de 750 \$ sur Probe ainsi que le financement du manufacturier sont d'une durée limitée. Vous devez faire votre choix parmi les modèles en stock chez votre concessionnaire à partir du 3 mai 1990 ou jusqu'à ce que la compagnie Ford du Canada modifie cette clause. Ces offres annulent et remplacent tous les autres programmes annoncés auparavant et ne doivent être combinés à aucune offre précédente ou présentement en vigueur. L'offre comprend la participation du concessionnaire. Elle est offerte aux résidents du Québec via les concessionnaires participants de la province de Québec.
Les annonces de meilleurs vendeurs sont basées sur les données de R. L. Polk et Comp. Research Registrations de 1986 à 1989.

Oka, leur d'espoir dans le litige opposant les Mohawks à la municipalité

C'est ce qu'affirme le représentant fédéral du ministère des Affaires indiennes

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le représentant fédéral du ministère des Affaires indiennes dans le long litige qui oppose les Mohawks et les autorités du village d'Oka, a bon espoir de voir les deux parties en arriver à une entente prochainement.

Dans une entrevue accordée hier à *La Presse*, M. Yves Désilets a souligné qu'il avait senti ces derniers jours une ouverture d'esprit qui n'existait pas auparavant.

«Je pense qu'il y a un déblocage. J'ai réellement senti une volonté de dénouer cette impasse. Je rencontre assez souvent les deux parties bien que mon travail se fasse plutôt dans l'ombre», a précisé M. Désilets depuis son bureau de Québec.

Il ne prévoit cependant pas de rencontre avec les autorités municipales et les Amérindiens avant la fin de la semaine car il est très pris par d'autres dossiers. Par contre, celui d'Oka demeure prioritaire, a-t-il précisé.

Pour ce qui est des autochtones masqués et armés qui se cachent

dans le bois, près du terrain de golf où sont établies les barricades, M. Désilets souligne qu'ils se cachent le visage pour ne pas être reconnus devant les caméras. «Moi-même, poursuit-il, je n'ai jamais vu leur figure. Par contre, je peux dire qu'à aucun moment je n'ai vu d'armes.»

Pour ce fonctionnaire fédéral, le problème est clair: d'un côté le village prône l'agrandissement du golf et de l'autre, les Mohawks revendiquent le bois et sont hostiles à l'implantation de neuf autres allées.

Les pourparlers ont débuté en août dernier et les deux parties ont longuement négocié. Une entente a même failli se produire. Les porte-parole du groupe autochtone ont demandé un délai leur permettant de consulter la communauté. Puis un autre Conseil de bande a été élu et, en mars, un nouveau délai a été demandé.

Le maire Jean Ouellette a répondu qu'ils pouvaient bien prendre le temps qu'ils voulaient, mais que, pour sa part, il avait des obligations et se sentait des responsabilités. Il a donc levé le mo-

rotaire, ce qui n'a pas causé la joie chez les Indiens.

Au cours des dernières semaines, M. Désilets a proposé la création d'une véritable réserve dans la région. Un certain nombre de personnes ne sont pas d'accord, dont plusieurs Mohawks. Pour le porte-parole du ministère des Affaires indiennes, il n'est pas question de créer une réserve sans avoir consulté par référendum tous les Amérindiens concernés.

Au cours de l'entretien, il a aussi été question de la cabane de bois rond que les Mohawks sont en train de construire près de

leurs barricades, à l'entrée de la route 344. M. Désilets pense qu'ils ont agi trop vite.

Un porte-parole de l'hôtel de ville a informé *La Presse* en fin d'après-midi que M. Désilets avait adressé une note aux représentants des Mohawks leur demandant d'arrêter leur construction et de défaire ce qui avait déjà été monté.

Si rien n'est fait au cours des prochaines heures, les autorités municipales auront recours à une injonction car cette construction se fait sur un terrain appartenant au village.

Par contre, Me Luc Carbonneau, avocat du village, était hier soir à peaufiner le texte de sa requête en injonction qu'il doit déposer cet après-midi au Palais de Justice de Saint-Jérôme relativement aux travaux effectués à sa résidence par M. Mitchell Martin, un Mohawk.

M. Martin n'a pas demandé de permis de construction et les travaux ne répondent pas à la réglementation de la municipalité. Par contre, le Conseil de bande affirme que les Amérindiens sont soustraits à toute réglementation municipale.

Les dirigeants du Regroupement des citoyens d'Oka doivent se réunir aujourd'hui pour discuter des moyens de pressions à prendre.

Construction d'une nouvelle école à la CS des Manoirs

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

C'est avec une demi-satisfaction que les dirigeants de la Commission scolaire des Manoirs ont appris le déblocage par Québec d'une somme de 6,4 millions\$ pour la construction d'une école secondaire de premier cycle.

Cette commission scolaire qui oeuvre dans les municipalités de Terrebonne, Mascouche, Lachenaie et La Plaine réclame à grands cris depuis une dizaine d'années l'implantation d'une deuxième polyvalente pour les secondaires III, IV et V afin de garder dans son territoire quelque 1000 garçons et filles qui doivent se rendre chaque jour à Laval pour y poursuivre leurs études. Les revendications ont débuté sous le régime du Parti québécois.

Lundi soir, le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, a rencontré la direction de la CS des Manoirs pour l'informer qu'une école de premier cycle (secondaires un et deux) pouvant accueillir 500 élèves, serait construite. Cette information ne répond qu'à une partie des besoins de la population qui ne cesse de grandir, estime-t-on. D'ailleurs au moment où le ministre Ryan quittait les lieux, le président de l'organisme, Mario Lavoie, lui a lancé qu'il espérait bien le revoir bientôt.

Dispute appréhendée

Même si les crédits accordés favorisent une construction dans Mascouche, il n'est pas encore officiel que c'est bien dans cette ville que l'école sera construite. En effet, Terrebonne et La Plaine affirment de part et d'autre que la situation a changé et que c'est dans leur secteur que la population augmente le plus rapidement maintenant et que de ce fait l'école devrait être construite dans l'une de ces deux villes et non plus à Mascouche.

Le secrétaire général de cette CS, Claude Hamer, a déclaré que les travaux de la future école du premier cycle vont débuter très bientôt car il faut qu'elle ouvre en septembre 1991.

L'immeuble comprendra 13 classes, six classes-laboratoires, un atelier, une bibliothèque, une salle d'éducation physique et tous les autres locaux nécessaires à la bonne marche d'une école.

Le ministre Ryan a précisé que le financement de ce projet sera entièrement assumé par le ministère de l'Éducation dans le cadre du plan triennal de conservation et de développement des équipements 1989-90.

Pour ce qui est de l'autre école réclamée, le ministère ne semble pas intéressé à y accéder car il mentionne que les élèves du deuxième secondaire sont très bien servis par la Commission scolaire des Écores, à Laval, qui les accepte dans les écoles Georges-Vanier et Evariste-Leblanc. De leur côté, les parents sont las de voir leurs enfants se déplacer à Laval chaque jour.

D'autre part, une somme de 130 000\$ sera utilisée par cette commission scolaire pour la restauration de l'immeuble loué accueillant les élèves de l'école secondaire Le Manoir.

VENTE

30^e

ANNIVERSAIRE

AUCUN DÉPÔT

AUCUN PAIEMENT

AUCUN INTÉRÊT

avant le 12 sept. 90

- Remplissez l'endos de votre billet et courez la chance de gagner un bon d'achat d'une valeur de 1000\$.

- Livraison gratuite 200 km autour de Mtl



Pureté de ligne
Le mariage du miroir, de la laque et du texturé crée une harmonie parfaite. Vous serez séduit par ses tables de chevet, bureau double, miroir, armoire et tête de lit ainsi que par son lit plate-forme. Offert en noir et blanc.

LIVRAISON GRATUITE

7 pièces
2 699\$



Le style contemporain
Laissez libre cours à votre imagination et inventez un décor au gré de votre fantaisie en aménageant votre pièce de séjour avec un magnifique mobilier de salon en «Soft Touch» noir.

LIVRAISON GRATUITE

Sofa **799\$**
Fauteuil **449\$**
Causeuse **649\$**



Design absolu
Ce mobilier de salle à manger fini frêne noir a été conçu par Carrier. Buffet également disponible. Offert en noir ou blanc.

LIVRAISON GRATUITE

5 pièces
1 399\$



Beautyrest

BEAUTYREST DYNASTIE
Les matelas Beautyrest de Simmons à Contour-Flex (un système breveté) ont des années-lumière d'avance sur l'ancienne technique des ressorts ensachés.

LIVRAISON GRATUITE

MATELAS ET SOMMIER 39" **749\$**
MATELAS ET SOMMIER 2 PLACES **849\$**
MATELAS ET SOMMIER QUEEN **949\$**



30.000\$

500\$ 100\$ 50\$

Circulez et gagnez

Voir les règlements du concours en magasin. Les gagnants seront tirés au sort à une date ultérieure.

BRAULT & MARTINEAU

Achat minimum de 750 \$. Ne payez que la taxe de vente. Sujet à l'approbation du crédit. Aucun intérêt si payé en entier le 12 sept. 90. Sur toute la marchandise en stock seulement.

MONTREAL 7930, Sherbrooke est (Métro Beaugrand) 353-7330	LAVAL 1770, boul. des Laurentides (coin St-Martin) 667-3210	VILLE LASALLE 1130, Dollard 364-6110	ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260	DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, boul. des Sources Sortie 55 Transcanadienne 685-3572 Plaza Centennial
---	--	---	---	--	---



au SALON INTERNATIONAL
DES AÎNÉS
l'amitié n'a pas d'âge



5 au 9 juin
Palais des Congrès de Montréal
10h à 18h tous les jours — 10h à 21h le mercredi
Un cahier spécial à ne pas
manquer aujourd'hui dans

La Presse

Faubourg Québec, entente entre la Ville de Montréal et la brasserie Molson O'Keefe

AGNES GRUDA

Le coût total du projet Faubourg Québec est estimé à 400 millions\$, dont 4 millions\$ pour la décontamination des terrains, et une vingtaine de millions de

dollars pour la construction d'une plateforme qui suréleva le quartier d'une dizaine de mètres au-dessus de son niveau actuel.

La Ville s'attend à ce que le futur quartier, une fois terminé, génère 10 millions\$ de revenus d'impôt foncier par année.

La Ville de Montréal et la brasserie Molson O'Keefe ont conclu un mariage de raison, qui permettra à l'entreprise d'assouvir son appétit d'expansion sans nuire au développement du futur quartier résidentiel Faubourg Québec.

Montréal a d'autre part abandonné l'idée de lancer un concours international de design pour l'aménagement de ce quartier qui doit voir le jour sur les anciens terrains du Canadien Pacifique, situés au sud de la rue Saint-Antoine, entre les rues Berri et Montcalm.

Le plan d'aménagement du quartier sera connu d'ici la fin de l'année, a assuré hier le maire de Montréal, M. Jean Doré. Mais il faudra cinq ans avant que les terrains vagues ne cèdent la place à un îlot résidentiel donnant sur le fleuve. Et ce n'est qu'en 1993 que le Faubourg Québec pourra accueillir ses premiers résidents, a indiqué M. Doré.

L'entente négociée entre la Ville et la brasserie prévoit la construction d'un immeuble de quatre étages, abritant des locaux communautaires et un centre sportif. Ce bâtiment sera érigé au-dessus des garages souterrains que Molson O'Keefe compte aménager à l'est de ses installations actuelles.

En décembre dernier, Montréal s'était vue obligée de vendre 300 000 pieds carrés de terrain à la brasserie Molson O'Keefe. La Ville perdait ainsi environ 40 p. cent de la superficie du futur quartier résidentiel.

Les négociations avec la brasserie lui ont permis de récupérer, sous forme de «droits aériens», un espace de 100 000 pieds carrés, qui pourra abriter des services destinés aux habitants du quartier.

De plus, l'immeuble de quatre étages, qui donnera sur une place publique, créera une barrière physique entre le secteur résidentiel et le quartier industriel, à l'est du Faubourg Québec.

Pour le maire de Montréal, l'entente conclue avec la brasserie représente un «modèle qui peut faire époque». Echaudée par les récriminations des résidents habitant à proximité de ses installations à Vancouver, la brasserie, qui injectera 110 millions\$ dans son projet d'expansion, y voit une garantie de coexistence pacifique avec un secteur résidentiel.

La Ville prévoit d'autre part «recycler» deux vieux bâtiments qui témoignent de la vitalité passée de ce quartier ayant connu son heure de gloire au milieu du 19^{ème} siècle: l'ancienne gare Viger, qui pourrait être convertie en hôtel, et un édifice abritant le Service des permis et inspections de la ville. L'ancien entrepôt frigorifique appartenant à la Société du Vieux-Port de Montréal sera aussi recyclé, et l'on envisage d'y pratiquer une ouverture donnant accès au fleuve.

En raison de la difficulté de l'aménagement de ces terrains occupant au total près d'un million de pieds carrés, la Ville a écarté l'idée de mettre sur pied un concours international de design. C'est la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui aura la responsabilité de coucher sur papier le futur quartier résidentiel, en collaboration avec des experts et consultants.

Longueuil veut réglementer la distribution des circulaires

PIERRE BELLEMARE

Longueuil, au quatrième rang des plus importantes villes du Québec, de la Voie Capitale, en réclamant des pouvoirs de réglementation sur la distribution de circulaires et autres brochures publicitaires.

C'est l'une des quatre requêtes que l'administration du maire Roger Ferland adresse au gouvernement québécois, par le biais d'un projet de loi privé parrainé par Cécile Vermette, députée péquiste de Marie-Victorin, projet qu'on espère faire adopter à l'Assemblée nationale avant l'ajournement d'été.

La ville de Longueuil entend ainsi préparer un règlement en vertu duquel il serait interdit de déposer des circulaires devant les résidences des contribuables qui ne seraient pas intéressés à en recevoir.

On pourrait, par exemple, suggérer aux résidents d'afficher sur leur porte une vignette mentionnant «Pas de circulaires», de la même façon qu'on peut lire dans certains endroits: «Pas de colporteurs».

En outre, Longueuil veut obtenir l'autorisation de remettre des permis de stationnement exclusivement réservés aux résidents — notamment ceux du Vieux Longueuil — dans des quartiers de la ville fréquentés par de nombreux visiteurs ou clients d'établissements commerciaux.



FAITES ÉCHEC À LA CHALEUR!

CLIMATISEUR CENTRAL "CARRIER"

THERMOPOMPE "CARRIER"



\$3195



\$4395

- modèle TG
- 24.000 BTU

Auxiliaire, installation, taxes inclus

- modèle QN
- 24.000 BTU

Auxiliaire, installation, taxes inclus

AUCUN DÉPÔT	FINANCEMENT BANCAIRE	AUTRES MODÈLES DISPONIBLES	ESTIMATION GRATUITE	INSTALLATION PAR MEMBRES DU CMMTO
-------------	----------------------	----------------------------	---------------------	-----------------------------------

Appelez entre 8h et 17 h

Tél.: 595-4844

VENEZ VOIR NOTRE SUPER-EXPOSITION DE TENTES CHEZ ALTITUDE

LES 31 MAI ET 1 ET 2 JUIN

SUPER-VENTE PLUS DE TRENTE MODÈLES EXPOSÉS

ALTITUDE
SPORTS PLEIN AIR
nous sommes le plein air!



Eureka!

DIAMOND BRAND



739, BOUL. TASCHEREAU
(Galerias Taschereau)

GREENFIELD PARK • 672-5579

Chez les concessionnaires Hyundai...

On brise le mur des versements mensuels de 2 façons!

8,9%*

ou

9,9%*

Financement sur 36 mois pour la SONATA ou l'EXCEL!

Financement sur 48 mois pour la SONATA ou l'EXCEL!

OU

1500 \$

ou

750 \$

de remboursement sur la SONATA

de remboursement sur l'EXCEL



Profitez-en pour vous offrir la voiture que vous désirez!

HYUNDAI

Nous vendons des voitures bien pensées.

* Ces offres ne peuvent pas être combinées. Les acheteurs au détail qui choisissent un taux de financement réduit plutôt qu'un remboursement peuvent bénéficier d'un taux de 8,9% sur 36 mois ou de 9,9% sur 48 mois, sous réserve d'approbation du crédit. Un acompte peut être exigé. Maximum de 12 000 \$ sur la Sonata; maximum de 8 000 \$ sur l'Excel. Exemple avec Sonata: un emprunt de 12 000 \$ à 9,9% sur 48 mois coûte 303,78 \$ par mois. Coût d'emprunt: 2 581,15 \$. Montant total à payer: 14 581,15 \$. Exemple avec Excel: un emprunt de 8 000 \$ à 9,9% sur 48 mois coûte 202,52 \$ par mois. Coût d'emprunt: 1 720,77 \$. Montant total à rembourser: 9 720,77 \$. L'autre choix possible sur une Sonata étant un remboursement de 1 500 \$, si vous choisissez le taux de financement réduit plutôt que le remboursement, la loi prescrit que le montant de remboursement, qui aurait pu être choisi, soit inclus dans le calcul du coût d'emprunt de façon à arriver au taux d'intérêt réel. Ainsi, le coût total d'emprunt pour acheter une Sonata, dans le cas d'un maximum de 12 000 \$ à 9,9% sur 48 mois, y compris le montant du remboursement qui n'a pas été choisi, serait de 4 081,44 \$. Le taux d'intérêt réel serait donc de 17,21%. Si on suppose un remboursement de 750 \$ sur une Excel, dans le cas où le client choisit un taux d'intérêt réduit plutôt qu'un remboursement en argent, le coût total d'emprunt pour un maximum de 8 000 \$ à 9,9% pendant 48 mois, y compris le remboursement qui n'a pas été choisi, serait de 2 740,96 \$ et le taux d'intérêt réel, de 15,2%. Pour plus de renseignements, s'adresser à un concessionnaire participant. Les offres s'appliquent aux véhicules neufs achetés et livrés à compter de stocks déjà existants chez le concessionnaire à partir du 1^{er} mai et pendant une période de temps limitée.

Pluies acides: les Canadiens doutent des intentions d'Ottawa

Moins d'un Canadien sur dix est convaincu que le gouvernement fédéral veut très sérieusement régler le problème des pluies acides, mais ce sont les Québécois qui croient qu'Ottawa est le plus sérieux, selon un sondage Gallup mené au début d'avril.

Seulement 8 p. cent des Canadiens pensent en effet qu'Ottawa est très sérieux, 32 p. cent assez sérieux, 45 p. cent pas tellement et 11 p. cent pas du tout quand on les confronte au problème des pluies acides.

L'an dernier, 46 p. cent des Canadiens croyaient Ottawa très ou assez sérieux, soit 6 p. cent de plus que cette année.

Quarante-sept pour cent des Québécois sont convaincus que le gouvernement fédéral est sérieux, contre 42 p. cent des Ontariens et seulement 34 p. cent dans les Prairies et 31 p. cent en Colombie-Britannique.

Les Canadiens sont encore moins convaincus de la volonté du gouvernement américain de réduire les émissions de pluies acides. Six pour cent croient Washington très sérieux, 21 p. cent assez sérieux, 40 p. cent pas tellement sérieux et 24 p. cent pas sérieux du tout.

C'est cependant une nette amélioration de la vision que les Canadiens ont de Washington, puisque l'an dernier même pas un Canadien sur cinq (19 p. cent) croyait que le gouvernement américain était assez ou très sérieux. Le sondage Gallup a de plus été mené avant que le Sénat

Le maire de Laval signe une entente de coopération

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La gestion des déchets et un système de distribution d'eau par l'entreprise privée dans certains pays d'Europe ont retenu l'attention du maire Gilles Vaillancourt et de la délégation qui l'accompagnait lors d'un voyage d'une dizaine de jours.

Le maire de Laval a été si impressionné par la Compagnie générale des eaux qui emploie 135 000 personnes qu'il a signé avec elle une entente de coopération technologique au nom de la ville.

En France, spécialement à Paris, c'est cette firme privée qui s'occupe d'alimenter en eau potable la population. « Lors des prochaines semaines, nous allons regarder de près tout le système de distribution de cette firme afin de déterminer s'il n'y a pas des éléments qui pourraient nous être utiles ici », a mentionné hier le maire Vaillancourt.

Pour ce qui est de l'entente intervenue, les parties sont convenues de faciliter des stages techniques entre les groupes de recherche et de rendre possible l'échange des résultats obtenus dans le cadre des travaux effectués dans leurs installations respectives.

Quant aux ordures ménagères, la technologie employée en Europe est plus avancée qu'au Québec et Laval veut s'inspirer des meilleurs éléments dans l'implantation prochaine d'une usine de recyclage des rebuts.

Lors de la rencontre avec les journalistes, à l'issue de la séance du comité exécutif, il a aussi été question des usines d'épuration.

La ministre Lise Bacon et le maire Vaillancourt ont lancé lundi soir le début officiel des travaux de construction de l'usine d'épuration de l'usine d'Auteuil qui traitera les eaux usées déversées dans la rivière des Mille-Iles. Cette réalisation coûtera 18 millions \$.

Démission du directeur-général de Westmount

FLORIAN BERNARD

Après plus de 25 ans de service, le directeur-général de Westmount, M. Peter A. Patenaude, a remis sa démission, hier, accusant le maire, Mme May Cutler, de lui avoir rendu la vie impossible, depuis deux ans, notamment par une absence totale de confiance et de collaboration.

Toutefois, Mme Cutler a fourni une autre version à La Presse. Selon elle, le directeur-général a négligé ses responsabilités dans plusieurs secteurs, en particulier celui de la perception des taxes d'affaires. Mme Cutler a affirmé que la ville a perdu quelque 200 000 \$ en taxes d'affaires, depuis 1986, parce que la facturation n'a pas été faite dans les délais raisonnables. Elle a ajouté qu'une enquête-maison est en cours à ce sujet et que toute la lumière n'a pas été faite

dans ce dossier. Mme Cutler a refusé d'évoquer une possibilité de malversation. Elle s'en est tenue à des termes comme négligence et absence de rigueur administrative (sloppy management).

L'un des conseillers, M. Daniel H. Tingley, a confirmé cette perte de revenus provenant des taxes d'affaires, mais il n'a pas jeté tout le blâme sur le directeur-général. Selon lui, les négligences ont d'abord été commises à des niveaux inférieurs, puis par l'ancien directeur des services, M. Bruno Dilliaro. Ce dernier a démissionné il y a quelques mois pour occuper un poste à Ottawa.

Le conseiller Tingley a déclaré que le directeur-général est comme le capitaine d'un navire. Quand tout va mal, c'est sur lui que retombe l'ensemble des blâmes, peu importe si des membres de l'équipage ont été négligents.

« En réalité — a dit M. Tingley — la démission de M. Patenaude est d'abord la conséquence d'un violent conflit de personnalité avec le maire Cutler. Cette dernière, depuis son élection il y a près de trois ans, s'est impliquée activement dans tous les dossiers, ce qui a soulevé des frustrations chez certains fonctionnaires, dont le directeur-général. Mais on ne peut pas, pour autant, blâmer le maire de vouloir contrôler étroitement l'administration des services. »

La démission de M. Patenaude a été acceptée à l'unanimité du conseil, mais elle a donné lieu à un débat vigoureux. Finalement, la ville a décidé de verser une généreuse allocation de départ au directeur-général, soit l'équivalent de 32 mois de salaire. Par ailleurs, actuellement âgé de 48 ans, M. Patenaude aura droit à sa retraite de la ville dans moins de trois ans. Il ne subira donc aucune perte financière à cause de sa démission.

30 \$ POUR UNE POMME DE DOUCHE? NON MERCI. MOI, JE CHOISIS L'ÉCONOMIE!

Voici deux façons d'économiser l'énergie tout en prenant sa douche:

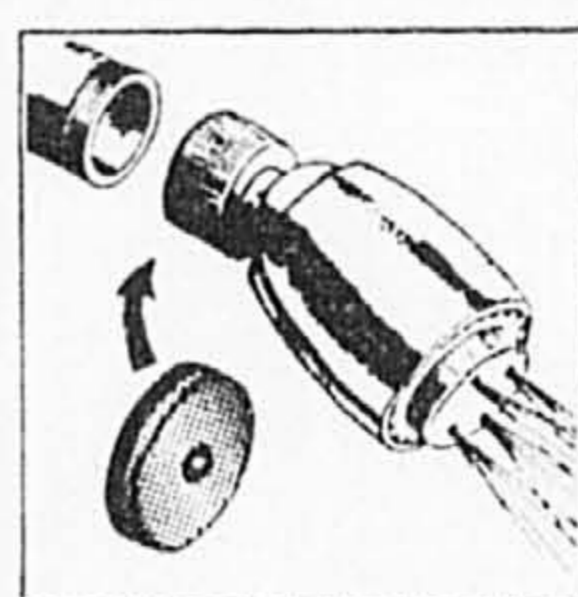
L'une à 30\$ et plus

Voici ce qu'en pensent les médias:



et l'autre à 3,99\$

Et pour moins de 14 \$, vous économiserez encore plus d'énergie en équipant votre douche et vos robinets de cuisine et de salle de bains!



LIMITEUR DE DÉBIT
Douche
Fait de laiton résistant, ce limiteur de débit s'adapte à tous les modèles de douche. En réduisant le débit d'eau, il vous permet d'économiser 72 \$* en moyenne par année sur l'eau chaude. Et cela, pour seulement **3,99 \$**



AÉRATEUR
Lavabo
Cet aérateur spécial comporte un limiteur de débit et un compensateur de pression. Seulement **5,40 \$**

Pour économiser encore plus, je désire recevoir :

1 limiteur de débit 3,99 \$
2 aérateurs* 9,98 \$
Taxe, 1,26 \$
poste et manutention 2,50 \$
Total : 17,73 \$

Oui, envoyez-moi un limiteur de débit à seulement **3,99 \$**
Taxe, .36 \$
frais de poste et manutention 1,00 \$
Total : **5,35 \$** ch.
Quantité : _____

Oui, envoyez-moi un aérateur à seulement **5,40 \$**
Taxe, .49 \$
frais de poste et manutention 2,00 \$
Total : **7,89 \$** ch.
Quantité : _____
Marque du robinet requise pour: la salle de bains : _____
la cuisine : _____

*Marque du robinet requise pour: la salle de bains: _____
la cuisine: _____

*Résultats basés sur 14 douches par semaine, d'une durée de 7 minutes chacune. Source: Technifal Eco Research, Pointe-Claire (Québec).

Voici mon chèque _____ mon mandat _____ au montant de : _____
Nom: _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____
Code postal _____ Téléphone (_____) _____

Retournez ce coupon à :
MULTIFAX MARKETING Inc.
257, boul. Ste-Rose
Laval (Québec)
H7L 1M1

MULTIFAX MARKETING Inc.

Ces articles sont offerts par la poste seulement. Comptez 4 à 6 semaines de livraison.

Numéro du certificat de l'Office de la protection du consommateur: 600708

Bovet
CENTRE-VILLE MONTREAL
Venez voir nos collections de vêtements d'été pour hommes de tailles courtes, moyennes, fortes et élancées.
Notre magasin est sis aux
COURS MONT-ROYAL
Entrée Bd de Maisonneuve, angle Metcalfe
8-49-9281
PEEL
Stationnement au sous-sol ou en face
Remarque: Remettez toujours votre chèque à l'agence.

À la CÉCM, un professeur pigiste propose des « voyages autoscopiques »

MICHELE OUMET

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) emploie un professeur pigiste qui donne des cours de croissance personnelle. Georges Messier, qui se définit comme un psychosocio-pédagogue accrédité auprès du ministère de l'Éducation du Québec, propose des « voyages autoscopiques pour aider la personne à s'interroger elle-même, s'analyser pour mieux se comprendre, s'estimer et se connaître davantage. »

À travers ces « voyages autoscopiques », les étudiants « prennent conscience que tout être humain possède 67 sentiments et émotions, 135 qualités et 28 potentiels. » M. Messier travaille avec des « outils autoscopiques » qui se résument à la lecture de textes empruntés chez des auteurs amé-

ricains qu'il traduit et adapte selon ses besoins.

La responsable du dossier au Centre de ressources en éducation populaire de la CÉCM, Denise Lemay-Des Marchais, prend ses distances vis-à-vis M. Messier, visiblement embarrassé par les questions de *La Presse*. « Il ne donne pas des cours de croissance personnelle, précise-t-elle immédiatement, mais offre plutôt une formation en connaissance de soi. »

« Nous ne sommes pas totalement d'accord avec son enseignement. Je lui ai déjà fait remarquer d'ailleurs que le terme « autoscopie » n'existe pas. Ce n'est pas le type de formation que nous favorisons. Il est un peu marginal mais je ne veux pas le discréditer. Nous réévaluons présentement l'activité. »

Line Beauchamp, la directrice

d'Info-croissance, un centre d'information et de recherche sur les cours de croissance personnelle, affirme que le cours de M. Messier consiste en un « joyeux *melting pot*. » Il mélange un paquet d'affaires. Il invoque la Charte des droits et libertés et utilise un vocabulaire inventé et hermétique. »

Ses élèves semblaient d'ailleurs un peu déroutés, lundi, à la lecture des premiers textes lors du quatrième cours « d'autoscopie » auquel *La Presse* a assisté. Sur fond

de musique esotérique, dans le sous-sol du centre Energie-vie situé rue Belair dans l'est de Montréal, M. Messier lisait avec conviction ses textes devant cinq étudiants.

« Au niveau biologique, expliquait-il, les impulsions sont comme des instincts émotionnels, individuellement harmonisés, afin qu'elles soient idéalement des stimuli en tant que conséquence de calculs « internes » compliqués. Ces calculs sont faits en puisant dans la connaissance innée des

probabilités de la psyché sur une base privée et de masse. »

Isabelle, une élève de 79 ans, n'en revenait pas. « Je suis toute mêlée, a-t-elle chuchoté. C'est pas mal compliqué. Je suis trop vieille pour suivre des cours de *même*. » Mais sa fille de 42 ans, qui travaille avec M. Messier, a insisté pour qu'elle les suive. Par contre, les quatre autres élèves étaient enthousiastes et ne tarissaient pas d'éloges devant le charisme de M. Messier.

Ce cours n'était pas dispensé

dans le cadre de la CÉCM. George Messier possède en effet sa propre entreprise, un organisme sans but lucratif du nom de SAFARI, le Service d'activités et de formations à l'autonomie et à la responsabilisation individuelles. Il recrute ses propres étudiants. Les frais de scolarité sont fixés à 150\$ pour 24 heures de formation. Pour la CÉCM par contre, les cours sont gratuits. George Messier a donné 151 heures de cours pour la CÉCM en 1989 et 90 heures en 1990. La CÉCM le paie 29,58\$ l'heure.

ÉCOLE-EN-MER
Pour les leaders de demain
 Une expérience inoubliable pour les jeunes de 16 à 19 ans.

Un semestre de cinq mois en mer... pour apprendre, travailler et naviguer à bord d'un grand voilier. 20 escales sur 3 continents, ce programme, accrédité par le Ministère de l'Enseignement supérieur, vous offre une formation dans un environnement unique, propice à acquérir les qualités du leadership: initiative, autonomie, tolérance, et sens des responsabilités. Frais: 20,000\$.

Pour connaître l'itinéraire, les critères d'admission, et pour en savoir plus sur nos programmes d'introduction d'une semaine (à partir de 1500\$):

(514) 697-3900
 École-en-Mer, 450-1 Holiday, Tour Ouest
 Pointe-Claire, Québec H9R 5N3
 Télécopieur: (514) 695-0951

VOICI LA DERNIÈRE



EN INFOGRAPHIE.



MOINS DE 10,000\$

1000 DPI
 RAPIDE
 135 FONTES incluses
 Pour Macintosh ou IBM

EFFETS SPÉCIAUX!

CLINIQUE du PC

1176 SAINT-LAURENT OUEST
 LONGUEUIL (QUÉBEC) J4K 1E3
528-1888
442-2020



FAIS-MOI DES BEAUX YEUX!



elasta Safilo

Les infatigables... à prix VU!

seulement **109\$**
 Contempra 664

VU!

Le seul et unique centre de la vision...

7050, Jean-Talon est
 (près des Galeries d'Anjou)
 352-1010



1900000\$ APPROX.

SAMEDI



S.E.L.E.C.T.

C'EST JUSTE AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!